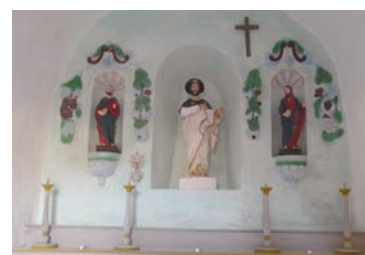


Au fil de la Hune

JANVIER 2026





Christophe Pinto
Maire de Val-de-la-Hune

Le mot des Maires

Vincent Barraïs
Maire délégué de
Saint-Mars-de-Locquenay



2014-2026 : Un engagement et une transmission

Chères Valhunoises, Chers Valhunois,

En cette période de vœux, l'équipe municipale et moi-même vous adressons nos souhaits les plus chaleureux de santé, de réussite et de sérénité pour cette nouvelle année 2026.

Cette année est, vous le savez, une étape particulière pour notre commune. Elle marque l'achèvement de mon mandat et l'ouverture d'un nouveau chapitre démocratique.

Il y a bientôt douze ans, vous m'avez honoré en me confiant les rênes de notre commune. Renouvelée en 2020, cette confiance a guidé chacun de mes pas. Nous arrivons aujourd'hui au terme d'un double mandat d'une richesse et d'une intensité notables.

Je suis fier du chemin parcouru ensemble. Nous avons des objectifs clairs : moderniser nos infrastructures, renforcer le lien social et préparer l'avenir de notre commune. Des réalisations majeures, comme la rénovation de notre Station d'Épuration, l'installation d'un commerce local, d'une professionnelle de santé ou l'installation d'une nouvelle antenne de téléphonie mobile, vont durablement améliorer notre cadre de vie.

Mais évidemment, en point d'orgue de ce bilan, la réalisation dont je suis le plus fier est sans aucun doute la naissance de notre commune nouvelle « Val-de-la-Hune » au 1^{er} janvier 2025, dont je tiens à partager la réussite avec mon collègue Vincent Barraïs.

Ces réussites ne sont pas celles d'un seul homme, mais le fruit d'un travail collectif de longue date des équipes municipales, des agents communaux et de vous tous, habitants engagés à nos côtés avec confiance.

Jusqu'au scrutin de mars prochain, la gestion de notre commune se poursuivra avec la même détermination. Nos efforts portent actuellement, entre autres, sur la finalisation du projet de regroupement des 2 écoles de notre commune et surtout, sur la préparation d'une transition sereine et rigoureuse. C'est notre devoir républicain d'assurer le meilleur passage de témoin possible.

Un nouveau chapitre

À titre personnel, après 18 années d'engagement municipal total et à temps plein, j'ai pris la décision de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales. C'est un choix mûrement réfléchi, celui de disposer de plus de temps pour mes projets professionnels, personnels et familiaux et de laisser à une équipe municipale renouvelée l'opportunité d'apporter de nouvelles perspectives et un élan nouveau à notre commune, condition essentielle à la vitalité de notre démocratie locale.

Je tiens à vous exprimer ma profonde et sincère gratitude pour la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de ces années. Être votre Maire a été un grand honneur dans ma vie.

Je remercie chaleureusement mes adjoints, tous les conseillers municipaux, mes collègues élus communautaires et l'ensemble des services qui ont œuvré sans relâche à mes côtés. Je suis aussi infiniment reconnaissant à mon épouse Isabelle pour sa patience et son soutien indéfectible durant 18 ans.

J'invite chacun de vous à s'intéresser aux débats et aux projets à venir et à participer activement au choix de l'équipe qui mènera notre commune pour les six prochaines années. Soyez certains que je continuerai, en tant que citoyen, à aimer et à suivre les actualités de Val-de-la-Hune...

Très belle année 2026 à vous et à vos proches

Christophe Pinto
Maire de Val-de-la-Hune

Chères habitantes, chers habitants,

Comme chaque année, ce nouveau bulletin municipal est l'occasion de revenir sur les réalisations qui ont marqué la vie de notre commune et de partager avec vous les projets qui continueront à l'animer dans les mois à venir.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal de Val-de-la-Hune tout ce qui a été réalisé ou en cours de réalisation par la nouvelle équipe réunie depuis le 1^{er} janvier 2025. Mais également les projets engagés en cours d'étude ou de réalisations.

Bien sûr, comme tous les ans, vous aurez en complément les informations nécessaires vous permettant de mieux connaître la vie communale et des informations très pratiques. Conservez-le à portée de main, il pourra vous servir tout au long de l'année qui commence.

L'année 2025 a été une année d'installation de notre commune nouvelle. Notre mariage nous a apporté beaucoup de partage et de richesse humaine. Ce n'est que le commencement d'une histoire qui continue et s'écrit au fil des ans.

Grâce à l'implication de nos services municipaux, des associations, des bénévoles et de nombreux habitants, notre commune poursuit sa dynamique de développement et de solidarité.

La vie associative et culturelle reste également un moteur essentiel de notre cohésion, nous avons vu naître deux nouvelles associations cette année. Les randonneurs des Vals, qui souhaitent développer l'offre des circuits de randonnée et l'association du Comice 2026 de Val-de-la-Hune qui travaille d'arrache pied pour un premier comice de la commune nouvelle qui s'annonce historique et très dense.

Je tiens à remercier mon collègue et ami Christophe qui tire sa révérence comme vous avez pu le voir dans son article, pour tout ce qu'il a apporté à la commune de Volnay et Val-de-la-Hune avec son investissement sans faille. Notre travail en collaboration depuis plusieurs années pour constituer cette belle commune nouvelle nous a permis d'avoir de grand moment de partage d'expérience et de relation humaine. Bonne route pour de nouvelles aventures et encore merci Christophe au nom des habitants et élus de la commune déléguée de Saint-Mars-de-Locquenay.

Avec toute mon amitié, je vous souhaite une bonne lecture et surtout une très belle année 2026 avec vos proches dans notre commune nouvelle de Val-de-la-Hune.

Vincent Barraïs
Maire délégué de Saint-Mars-de-Locquenay

ARRIVÉE DE ROMAIN PELTIER

Après le départ à la retraite de Dominique Poupin (poste à temps partiel) et le regroupement des 2 communes, il a été décidé d'étendre les compétences de l'équipe réunie des agents techniques avec un temps plein. Nous accueillons donc depuis le 1^{er} janvier 2025 Romain Peltier, ancien artisan à son compte, dont une grande partie de l'emploi du temps est dédiée à l'entretien des bâtiments municipaux. Cela permet d'avoir une réactivité

pour des réparations urgentes, d'entretien et de prévoir des investissements de rénovation auprès des 40 bâtiments sur l'ensemble de la commune nouvelle de Val-de-la-Hune.

Bienvenue à Romain dans notre commune.



Inauguration et ouverture de La Maison D&O !

L'ouverture d'un nouveau commerce dans la cour de la mairie de Volnay le samedi 13 décembre a attiré de nombreux clients. M. et M^{me} Dadou, boulangers à Moncé-en-Belin (La Maison des Saveurs), vous accueillent dans leur nouvelle boutique à Volnay.

Lors de l'inauguration les clients ont pu déguster des spécialités de pains et gâteaux le samedi et des bûches le dimanche offertes par les commerçants.

Souhaitons la bienvenue et la réussite à cette ouverture et venez nombreux pour soutenir ce nouveau commerce !

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 7h - 19h

Mardi : fermeture hebdomadaire

Mercredi : 7h - 19h

jeudi : 7h - 19h

Vendredi : 7h - 12h30 et 15h - 19h

Samedi : 7h - 18h

Dimanche : 8h - 18h

NB : ces horaires sont indicatifs et sont susceptibles d'évoluer dans les mois à venir.



Centre d'incendie et de secours de CHALLES

Le centre d'incendie et de secours de CHALLES, qui répond aux sollicitations sur les communes de Challes et Val-de-la-Hune, compte un effectif de 14 sapeurs-pompiers habitant sur ces deux communes.

Sachez que beaucoup d'entre vous peuvent devenir sapeurs-pompiers volontaires et le centre de secours est ouvert pour toute personne intéressée, que l'on soit une femme ou un homme : **il suffit d'être motivé, âgé entre 17 et 55 ans et d'habiter à proximité d'un centre de secours.**

Il ne faut pas croire que cela soit trop tard, comme on peut l'entendre parfois.

Les pompiers savent s'adapter à tous profils et situations. 2 profils possibles :

- Profil SUAP : mission secours d'urgence aux personnes.
- Profil toutes missions : SUAP, opérations diverses, missions incendie.

Pour tous renseignements,
vous pouvez nous contacter au :

Tél. : 02 43 54 68 86

Mail : ci.challes@sdis72.fr

<https://www.sdis72.fr/sapeur-pompier-volontaire/>



Contacts utiles

Mairie de Val-de-la-Hune02 43 35 46 12
 mairie@valdelahune.fr

**Mairie annexe de Saint-Mars-de-Locquenay
et CCAS de Val-de-la-Hune**02 43 35 44 07
 mairie@valdelahune.fr

École Saint-Mars-de-Locquenay02 43 35 69 17
 Directrice M^{me} Bunel
 ce.0721037l@ac-nantes.fr

École Volnay02 43 35 69 92
 Directrice M^{me} Ollivier
 ce.0720383a@ac-nantes.fr

**Référente restauration scolaire
Volnay/Saint-Mars-de-Locquenay**02 43 35 44 07
 M^{me} Déborah Saussereau
 cantine@valdelahune.fr

Accueil Périscolaire à Volnay02 43 35 67 68

**Accueil Périscolaire à
Saint-Mars-de-Locquenay** 02 43 35 69 17

L'agence postale à Volnay02 43 35 67 67

Assistante maternelle

Parents, qui contacter ?

- Contacter le Guichet Unique Petite Enfance du Gesnois Bilurien au 02 85 29 92 28 ou le service PMI afin d'avoir la mise à jour et disponibilités des **assistantes maternelles** de Val-de-la-Hune.
- Site **monenfant.fr**, pour visualiser sur carte la localisation et la disponibilité de différents modes de garde près de chez vous, à consultez : <https://monenfant.fr/que-recherchez-vous>.
- Contact de service PMI : Relais Sarthe Solidarités
3 rue du Collège - 72440 Bouloire 02 43 63 30 35
- **Assistant(e) maternel(le), ou autres services de garde d'enfant, faites vous connaître...**
- Contacter votre mairie pour nous informer de vos disponibilités.
- Site du Conseil départemental de la Sarthe
Créez ou complétez votre profil pour mettre à jour les places disponibles... : <https://www.sarthe.fr/solidarite-autonomie/professionnels-solidarite/assistants-maternels>
- Site **monenfant.fr** : <https://monenfant.fr/web/guest/espace-assistants-maternels>
Créez ou complétez votre profil et renseignez les places disponibles... Vous pourrez ainsi apparaître sur la carte des assistantes maternelles accessible aux parents.
Un service en ligne, simple et rapide...



En cas de litige, pensez au conciliateur de justice.

Le site <https://www.conciliateurs.fr/trouver-une-permanence> met à jour régulièrement les permanences des conciliateurs de justice, vous y trouverez les dernières informations.

– Horaires des mairies annexes de Val-de-la-Hune –

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9 h - 12 h Volnay	9 h - 12 h Volnay & St-Mars-de-Locquenay	Fermée	9 h - 12 h Volnay & St-Mars-de-Locquenay	9 h - 12 h 30 Volnay	9 h - 12 h Volnay & St-Mars (permanence d'élus ou secrétariat)
Après-midi	Fermée	Fermée	14 h - 19 h Volnay	14 h - 17 h St-Mars-de-Locquenay	Fermée	Fermée
Agence postale de Volnay	9 h - 12 h	9 h - 12 h	Fermée	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h

En dehors de ces horaires d'ouverture, le secrétariat et les élus restent accessibles sur rendez-vous.

– Tarifs de locations - Salle du Colibri –

La salle du Colibri continue d'être rénovée et améliorée pour que la location soit plus agréable et jolie pour vos soirées d'anniversaire, mariages, repas de famille, etc. Cette année la partie bar a été rénovée par les agents avec la participation des jeunes du village lors du chantier d'argent de poche de cet été.

Les tarifs sont les mêmes pour tous les habitants de Val-de-la-Hune, quelle que soit leur commune d'origine.

	COMMUNE et hors commune
Sépulture	Gratuit
Vin d'honneur	40 €
Du vendredi soir au lundi matin	200 €
Vaisselle pour 70 personnes Maximum	Location couverts, verres, assiettes, tasses : 40 €
Associations de Val-de-La-Hune	Gratuit



État civil

Volnay

Félicitations aux nouveaux parents de

Milio né le 8 janvier **Maïla** née le 29 mai
Hilona née le 16 janvier **Malo** né le 11 septembre
Ambre née le 2 mai **Léo** né le 15 septembre
Julia née le 2 mai **Nina** née le 13 octobre
Ayden né le 7 mai **Émmy** née le 21 novembre



Tous nos vœux de bonheur pour

Baptiste BODEREAU et **Charlène MARCHAIS** le 19 avril
Bruno BOUFFET et **Nathalie GUYON** le 26 avril
Jimmy LE MOUËL et **Delphine CHANTEAU** le 5 juillet
Bastien GARNIER et **Audrey DEMARES** le 12 juillet
Rémy HARDOUIN et **Léa BAUET** le 25 octobre

Toutes nos condoléances aux familles de

Patrick FORTIER décédé le 15 mars
Claude DEPOOT décédé le 29 mars
Gilberte LAIR née **DOMINIQUE** décédée le 1^{er} septembre
Daniel BENOIST décédé le 7 octobre
Christophe CHOPLIN décédé le 19 novembre
Marie-Louise DEROUIN décédée le 30 novembre

Saint-Mars-de-Locquenay

Paul né le 10 janvier
Emmanuel né le 12 juin



Jean-Paul MINON décédé le 11 septembre



Hommage à Christophe Choplin

Le 19 novembre dernier, Christophe Choplin nous quittait à l'âge de 53 ans, après un long et courageux combat contre la maladie.

Né le 16 janvier 1972 à La Ferté-Bernard, il a travaillé 20 ans comme conducteur de machine à Cristal-Roc (Ardenay-sur-Mérize), avant d'être nommé agent technique stagiaire le 1^{er} mars 2013 à la mairie de Volnay, titularisé le 1^{er} mars 2014.

Il sera agent technique à Volnay durant six années, jusqu'en mars 2019, date de son départ pour la commune de Challes.

Nous avons tous pu apprécier ses grandes qualités professionnelles et humaines.



La municipalité de Val-de-la-Hune, les élus d'hier et d'aujourd'hui, ses anciens collègues et tous les agents communaux qui ont eu la chance de travailler avec lui par le passé, ont exprimé une profonde tristesse à l'annonce de sa disparition.

Nos plus sincères condoléances sont adressées à sa compagne et à sa famille.

Le Recensement de la Population à VAL-DE-LA-HUNE

Du 15 janvier au 14 février 2026

Le Recensement à VAL-DE-LA-HUNE : Simple, Rapide, Essentiel !

LES ÉTAPES SIMPLIFIÉES DU RECENSEMENT

- 1. Information du Maire**
Une lettre d'information est déposée dans votre boîte aux lettres.
- 2. Réception de la Notice**
L'agent recenseur dépose la notice internet directement dans votre boîte aux lettres avec vos identifiants de connexion.
- 3. Réponse en ligne (prioritaire)**
Connectez vous pour répondre au questionnaire en quelques minutes sur : le-recensement-et-moi.fr
- 4. Soutien Personnalisé**
Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent peut vous contacter (ou se présenter) pour une assistance internet ou papier.
- 5. Validation**
Votre participation est validée par l'INSEE. Mission accomplie !

Contactez la Mairie : 02 43 35 46 12

COMMENT RÉPONDRE ? (Le Web, c'est le réflexe !)

OPTION 1 : EN LIGNE
(FORTEMENT RECOMMANDÉ)
 Facilité
Rapidité, Écologie, Simplicité
Accessible 24h/24
Sécurisé et fiable !

OPTION 2 : SUR PAPIER
(Si impossible en ligne)
Modéré
L'agent vous fournira et récupérera les questionnaires papier que vous aurez complétés

POURQUOI C'EST IMPORTANT ? (C'est utile !)

Financement communal

Aménagement du territoire
Adapter les besoins en logements, commerces et services publics (écoles, crèches, etc ...)

Transports et projets
Planifier les transports collectifs, les équipements sportifs nécessaires ...

GARANTIES ET CONTACTS

Confidentialité le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population arrive à Val-de-la-Hune : répondez en ligne, c'est le moyen le plus simple et le plus rapide !

Chers habitants de Val-de-la-Hune,

La prochaine enquête de recensement de la population de notre commune aura lieu du jeudi 15 janvier au samedi 14 février 2026.

Votre participation est essentielle pour garantir à notre commune les ressources et les équipements dont elle a besoin pour les années à venir.

Le recensement, c'est utile !

Les chiffres collectés lors du recensement déterminent la population légale de notre commune et le nombre de logements présents sur le territoire. Ces données sont cruciales.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à Val-de-la-Hune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement et au financement de ses projets.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal au prochain mandat de 2032.
- Identifier les besoins, notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, etc.), de commerces et de logements.

Comment ça se passe ? La démarche en ligne, c'est simple et rapide !

- Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.
- Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous déposera une notice internet sous enveloppe dans votre boîte aux lettres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est le moyen le plus rapide pour vous, le site de recensement ne vous propose de compléter que les informations qui correspondent à votre foyer :

Les plus : moins de formulaires imprimés à compléter (un formulaire logement et un formulaire par personne habituellement domiciliée dans l'habitation), c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vos agents recenseurs



De gauche à droite : Arlette Croiseau, Annick Laude et Cécile Levilain

Pour garantir la sécurité de la démarche, sachez que nos agents recenseurs sont munis d'une carte officielle avec leur photographie et la signature du Maire.

Comment se faire recenser ?

Nous vous encourageons vivement à vous faire recenser sur internet. C'est la méthode privilégiée par l'Insee.

1. La démarche en ligne : simple, rapide, écologique et sûr !

Un agent recenseur, recruté par la commune, se présentera à votre domicile pour déposer une notice d'information.

Cette notice contient :

- Vos identifiants de connexion uniques (code d'accès et mot de passe).
- L'adresse du site internet officiel : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

Dès le jeudi 15 janvier 2026, une fois en possession de cette notice, vous pourrez :

- Vous connecter au site.
- Renseigner vos identifiants.
- Vous laisser guider par l'application pour remplir le questionnaire de votre logement et de toutes les personnes qui y résident.

En quelques minutes, votre participation est validée ! Vous n'aurez plus besoin de revoir l'agent recenseur.

2. La démarche papier (en cas de difficulté)

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier qu'il pourra venir récupérer sur rendez-vous.



Vos informations sont protégées

Toutes les informations collectées sont strictement confidentielles et sont transmises uniquement à l'Insee pour établir des statistiques anonymes, conformément à la loi. Nous comptons sur votre aide et sur votre démarche en ligne pour la réussite de cette opération essentielle !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 17 janvier 2026 ?

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie de Val-de-la-Hune :

Téléphone : 02 43 35 46 12

Email : mairie@valdelahune.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site officiel :

[le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr)

Un geste simple pour une sécurité maximale : aidez les secours à vous trouver sans perdre une seconde ! Mais pas que...

Dans l'urgence, chaque seconde compte. Qu'il s'agisse des sapeurs-pompiers, du SAMU, d'un médecin de garde, d'un livreur ou même d'un simple service communal, la capacité à vous localiser rapidement depuis la voie publique est vitale.

Un numéro bien visible, une boîte aux lettres clairement identifiée et une sonnette opérationnelle peuvent faire toute la différence.

1. La numérotation de l'habitation ou d'un bâtiment : un repère indispensable

Le numéro de votre habitation est la première information que recherchent les services d'urgence.

- **Visibilité** : assurez-vous que le numéro est bien visible depuis la rue, de jour comme de nuit. Privilégiez des chiffres de grande taille (recommandation minimale de 15 cm de hauteur) et un contraste net avec le support (chiffres clairs sur fond sombre, ou inversement).
- **Emplacement** : il doit être sans ambiguïté. Placez le numéro sur un élément immédiatement visible, comme la façade, le portail, la clôture ou un poteau en bordure de voie. Un second numéro peut être utile, si le bâtiment comporte plusieurs logements ayant chacun leur entrée.

2. La boîte aux lettres : votre carte d'identité postale

Votre boîte aux lettres est plus qu'un simple réceptacle : c'est un point de confirmation crucial pour l'adresse. Votre boîte aux lettres confirme l'identité du foyer et l'adresse.

- **Information complète** : veuillez indiquer clairement et lisiblement :
 - les prénoms et noms de tous les occupants ;
 - le numéro et le nom de la voie (ex : 4 rue des Lauriers) ;
 - le cas échéant, le nom du lieu-dit et le nom de la commune déléguée (ex : LD "Le Grand Chêne", Volnay) ;
 - le code postal et la commune (ex : 72440 Val-de-la-Hune) ;
 - Sonnette : si votre sonnette est éloignée de la rue, assurez-vous qu'elle est bien fonctionnelle et identifiée, idéalement près de la boîte aux lettres, pour permettre aux secours ou livreurs de se signaler dès le portail.

Les Résidences Secondaires aussi... elles sont pourtant souvent oubliées, et ce à tort.

L'identification est également cruciale pour les résidences secondaires ! Vos amis de passage ou vous-même pouvez avoir besoin d'une interven-

tion rapide des secours.

N'oubliez pas d'organiser le transfert de votre courrier à votre résidence secondaire auprès de La Poste, vous pourrez ainsi le recevoir sans délai où que vous soyez.

Le respect de la norme postale NF D 27-405 (boîte aux lettres extérieure), sécurité et fiabilité

Le respect des normes de boîtes aux lettres garantit plus que la simple distribution.

Sûreté du courrier : La norme AFNOR impose des critères de résistance qui protègent votre courrier contre les intempéries et contre les indécences (vol ou vandalisme).

- **Dimensions intérieures minimales** : 26 cm x 26 cm x 34 cm.

- **Dimensions de la fente d'introduction** :

23,5 cm x 2,4 cm au minimum.

- **Porte-nom** : chaque boîte doit comporter un porte-nom pour faciliter l'identification.

Ces dimensions permettent notamment aux facteurs de déposer les petits colis (Colissimo) directement chez vous, et garantissent la compatibilité avec le matériel des distributeurs (serrures PTT).

En mettant en œuvre ces quelques règles de bon sens et de normalisation, vous agissez directement en faveur de votre sécurité et de celle de vos proches.



FACILITEZ L'ACCÈS DES SECOURS + +

Transports en commun

Préparer vos déplacements en pays de la Loire avec



Aléop dessert notre commune via les lignes de bus :

- **216 E** : ✓ Y compris aux vacances scolaires
- **216 S** : ✗ Hors vacances scolaires

✓ **Service accessible aux personnes à mobilité réduite :**

Pour vous faciliter le trajet, réservez au moins 24h à l'avance au 02 43 39 90 72.

Ces lignes ne circulent pas les jours fériés, les samedis et dimanches.

1 • Une carte interactive en ligne pour connaître les horaires :

<https://plan.aleop.paysdelaloire.fr/>

Pensez à consulter le site Aleop avant votre départ, le transporteur peut modifier les lignes en cas de nécessité (travaux, météo, grèves) :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/mes-deplacements/info-traffic>



2 • L'application mobile gratuite via Google Play ou Apple Store :

Un calculateur du conseil régional pour trouver le meilleur itinéraire de transport en Pays de la Loire, que vous utilisiez :

- les transports en commun (train, tramway, bus),
- votre vélo,
- une automobile, (la vôtre ou en covoiturage),
- ou que vous vous déplacez à pied.



Anticipez la coupure de votre téléphone en janvier 2028 !

Val-de-la-Hune : fin du cuivre et passage à la fibre.

Val-de-la-Hune entame sa transition vers le numérique : le réseau téléphonique en cuivre (utilisé pour les lignes fixes classiques et l'ADSL) sera définitivement remplacé par la fibre optique (très haut débit) dès janvier 2028. Ce changement, inévitable, est motivé par l'obsolescence du cuivre, coûteux à entretenir et trop lent face aux besoins actuels (télétravail, vidéo, etc.).

Le Calendrier de la Transition à Val-de-la-Hune

Le réseau en cuivre va s'éteindre en deux temps :

1. Fermeture Commerciale : Dès Janvier 2026, il ne sera plus possible de souscrire un nouvel abonnement s'appuyant sur le réseau cuivre (lignes RTC ou ADSL). Il faudra obligatoirement choisir une offre numérique.
2. Fermeture Technique : La date butoir est fixée à Janvier 2028. À cette échéance, le réseau cuivre sera définitivement coupé à Val-de-la-Hune et l'ensemble des communes sarthoises. Tous les services (téléphone, Internet) devront être passés à la fibre optique ou à une autre technologie numérique.

Note pratique : l'installation d'une nouvelle antenne mobile sur notre territoire communal est prévue courant 2026, ce qui facilitera sans doute les solutions alternatives de téléphonie.

Comment assurer la continuité de votre téléphone et d'Internet ?

1. Opter pour la Fibre (solution recommandée)

- Principe : souscrire à une offre Internet Fibre chez l'opérateur de votre choix. Le téléphone fixe passe alors par la Box Internet (VoIP).

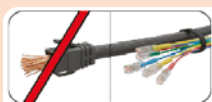
- Conseil Pratique (installation) : pour ceux qui ne disposent pas encore de la fibre, le raccordement nécessite l'arrivée d'un nouveau câble optique dans l'habitation jusqu'à un boîtier (appelé PTO). Pour un raccordement propre, il est plus prudent d'anticiper en faisant appel à un professionnel :
- Penser à l'emplacement : le technicien qui interviendra installera le boîtier et la box à l'endroit le plus facile d'accès. Si vous souhaitez un emplacement spécifique (près d'un bureau...), il est conseillé de faire appel à un professionnel (électricien, antenniste) au préalable.
- Préparer le passage du câble : ce professionnel pourra créer un passage discret pour le câble (gaines, chemins de câbles) avant l'arrivée du technicien de l'opérateur. Cela garantit une installation propre et adaptée à l'aménagement de votre logement.

2. Solutions alternatives pour maîtriser les coûts

Si vous souhaitez limiter les dépenses ou n'avez besoin que du téléphone :

- Forfait Mobile : Un forfait mobile à bas coût peut remplacer efficacement une ligne fixe peu utilisée. L'amélioration du réseau mobile en 2026 rendra cette option plus fiable.
- Box 4G/5G : Une box utilisant le réseau mobile (4G/5G) peut être une alternative à la fibre pour la téléphonie et un accès Internet modéré.

Action à mener : N'attendez pas l'échéance de Janvier 2028 ! Contactez dès maintenant votre fournisseur d'accès Internet (FAI) pour vérifier votre éligibilité et planifier votre migration.



2028, "TÉLÉPHONE OU INTERNET : NE SOYEZ PAS COUPÉ !"



Janvier 2026
Fin de la commercialisation des offres CUIVRE

Anciennes offres fixes téléphone et internet maintenues pour les abonnés ...



Courant 2026
Amélioration du réseau mobile (Antenne)

Réseau mobile 4G / 5G, plus de performance et de choix pour les téléphones portables



Mon raccordement fibre : Je prends les devants, vous pouvez consulter ...

- ☐ votre/les opérateur/s,
- ☐ les offres mobile ou fibre,
- ☐ votre électricien, pour préparer le passage des câbles pour la fibre.



Janvier 2028
VAL-DE-LA-HUNE
100% fibre ou mobile

Très Haut Débit, rapidité, sécurité des connexions et nouveaux services ...



TRANSITION RÉUSSIE

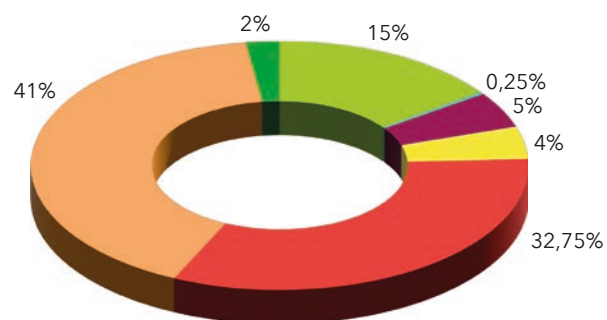
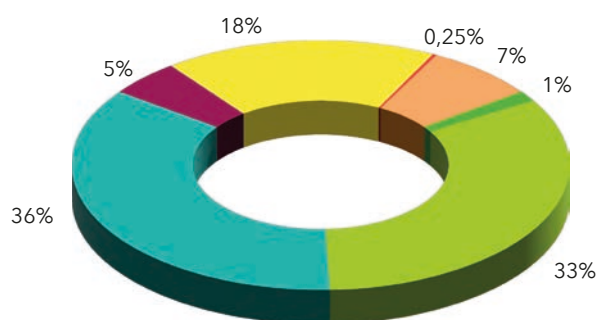
Budget communal 2025

– VAL DE LA HUNE –

Conformément aux délibérations de l'année 2025

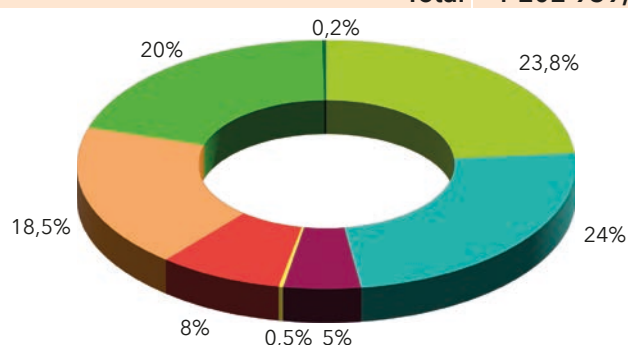
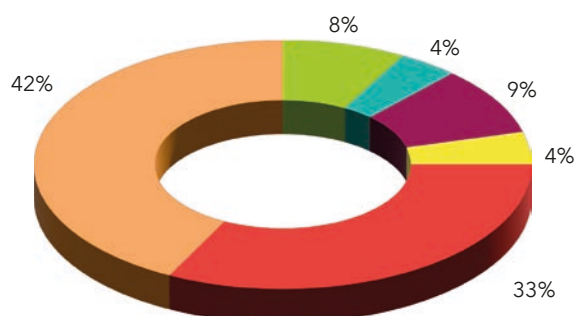
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Charges à caractère général	542 535,00	Résultat de fonctionnement reporté	248 332,61
Charges de personnel et frais assimilés	583 423,00	Atténuations de charges	3 800,39
Atténuations de produits	76 097,00	Produits des services, du domaine et ventes diverses	75 604,00
Virement à la section d'investissement	289 944,00	73 - Impôts et taxes	69 680,00
Opérations d'ordre	4 093,00	731 - Fiscalité locale	536 117,00
Autres charges de gestions courantes	119 508,00	74 - Dotations et participations	671 108,00
Charges financières	20 322,00	75 - Autres produits de gestion courante	32 693,00
Charges spécifiques	413,00		
Dotations aux amortissements et provisions	1 000,00		
Total	1 637 335,00	Total	1 637 335,00



BUDGET D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Opérations patrimoniales	97 419,10	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	286 568,00
Emprunts	46 445,04	Virement de la section de fonctionnement	289 944,00
Immobilisations incorporelles	108 114,52	Produits des cessions d'immobilisations	60 000,00
Subventions d'équipement versées	50 800,00	Opérations d'ordre	4 093,00
Immobilisations corporelles	390 272,54	Opérations patrimoniales	97 419,10
Immobilisations en cours	509 887,90	Dotations, fonds divers et réserves	222 975,00
Total	1 202 939,10	Subventions d'investissement	240 502,00
		Emprunts et dettes assimilées	1 438,00
		Total	1 202 939,10



– Services –

La cantine, comment ça fonctionne ?

Des réservations via une plateforme en ligne

Grâce au portail citoyen (logiciel BL-Enfance), les parents peuvent réserver les repas des enfants et les agents peuvent recenser les enfants effectivement présents à la cantine au jour le jour, via une tablette. Dans un souci d'harmonisation, le prix du repas est fixé dans les deux cantines à 3,50€.

Cette plateforme est gérée de manière centralisée à Saint-Mars-de-Locquenay par Déborah Saussereau.

Nous rappelons que la cantine est aussi un lieu de calme et d'échanges paisibles où il est agréable de se restaurer avec ses amis.

Pour contacter M^{me} Saussereau, merci d'utiliser l'adresse mail suivante : cantine@valdelahune.fr



Bus scolaire des écoles du RPI Volnay / Saint-Mars-de-Locquenay

Consultation de la ligne : <https://transportscolaire.aleop.paysdelaloire.fr/?schoolId=0721037>

Horaires 2025-2026

ALLER : Car n° 382-601 A

Matin du
L au V

École Primaire, Saint-Mars-de-Locquenay	8:45
École Maternelle/Primaire, Volnay	8:50
Chemin la Brazonnière, Volnay	8:52
Mairie, Volnay	8:55
École Primaire, Saint-Mars-de-Locquenay	9:00

RETOUR : Car n° 382-601 R

Après-midi
L, M, J, V

École Maternelle/Primaire, VOLNAY	16:25
École Primaire, Saint-Mars-de-Locquenay	16:30
Place de l'Église, VOLNAY	16:35
Abribus Cimetière, VOLNAY	16:40
Les Brosses, VOLNAY	16:43
Rd33/Cr7 Carrefour, VOLNAY	16:49
La Chaussée, VOLNAY	16:51
École Maternelle/Primaire, VOLNAY	16:57

Chaque année, pensez à inscrire vos enfants sur le site aléop :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-au-transport-scolaire>

Tarif des abonnements scolaires rentrée 2025 :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/tarifs/abonnement-scolaire-en-sarthe>

Toute demande de création de point d'arrêt s'effectue avant le 30 juin pour la rentrée suivante auprès du Service Aléop de son secteur. Les services étudieront la faisabilité de la demande.



©DR

Magazine d'informations de la commune de Val-de-la-Hune

Mairie - 2, route de Saint-Mars - VOLNAY
72440 Val-de-la-Hune - 02 43 35 46 12

Directeur de publication : Christophe Pinto

Commission communication : Vincent Barraix, Élodie Billon, Frédéric Fauque, Joël Gilles, Maryline Laude, Jean-François Le Bihan, Viviane Papin, Christophe Pinto, Claudia Poussin, Patricia Raimbault et Christelle Roussette.

Crédits photos : Commission communication et écoles

Impression : Imprimerie Numeriscann - Diffusion : 800 exemplaires

Mis en page et imprimé par : www.imprimerie-numeriscann.fr



Ne pas jeter sur la voie publique

Numeriscann
Imprimeries ECOresponsables

Les écoles

Regroupement des sites du RPI : une nécessité et du bon sens... Retour sur son histoire.

Des travaux de réhabilitation et d'amélioration des conditions d'accueil des enfants avaient été décidés par le conseil municipal de Saint-Mars-de-Locquenay fin 2022 pour son site du RPI. Le presbytère aurait pu accueillir l'accueil périscolaire et un espace polyvalent (APS) pour les trois classes. Des travaux d'amélioration de l'isolation et le changement du mode de chauffage accompagnaient cette base de travaux.

Une première fermeture de classe en septembre 2023 a fortement modifié le projet par un agrandissement de l'école afin de concentrer les deux classes et l'Accueil Périscolaire (APS) dans le même bâtiment.

En juin 2025, tout était prêt et nous devons déposer le Permis de Construire de façon imminente mais après un rendez-vous avec l'inspectrice d'Académie, Mme Poglio, venue sur place nous annoncer la fermeture d'une nouvelle classe très probable en septembre 2025, au plus tard en septembre 2026, tout était remis en question.

M^{me} Poglio et ses services nous ont alors présenté tous les avantages d'un RPI concentré sur un même site au regard du nombre de classes restant sur les deux sites, tant au niveau pédagogique que sur la sécurité des enfants, du site et le bon fonctionnement des écoles.

Nous avons de suite décidé de nous mettre à l'œuvre en consultant les enseignants, les élus, les parents et les citoyens lors d'une réunion publique ouverte à tous, afin d'étudier le regroupement sur le site de Volnay.

Toutes les consultations ont montré unanimement que la solution du regroupement était inévitable et sans doute la plus raisonnable.

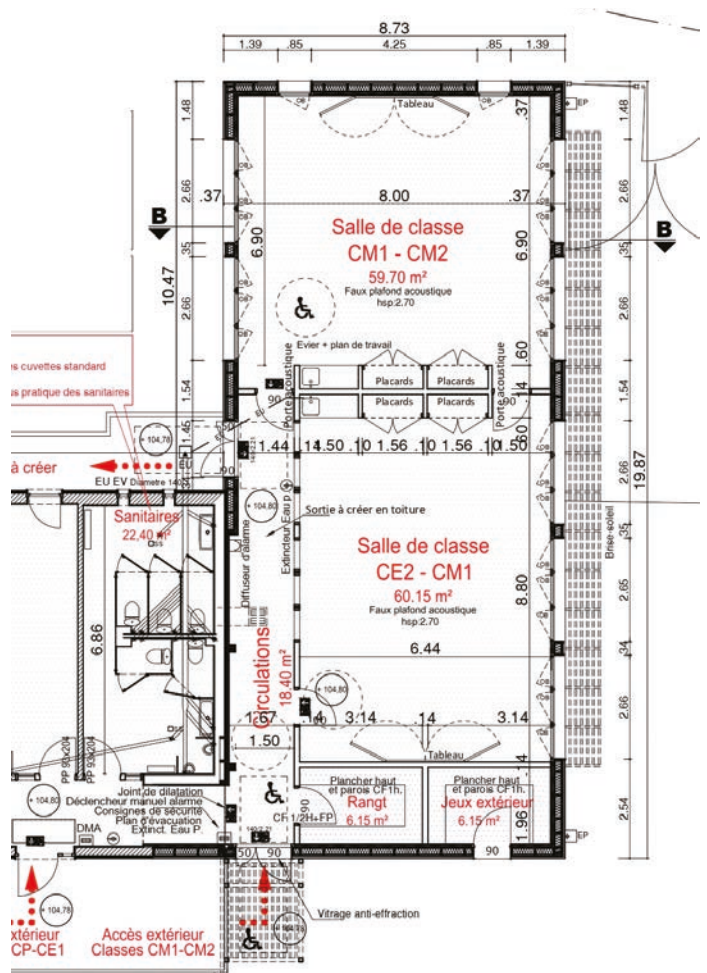
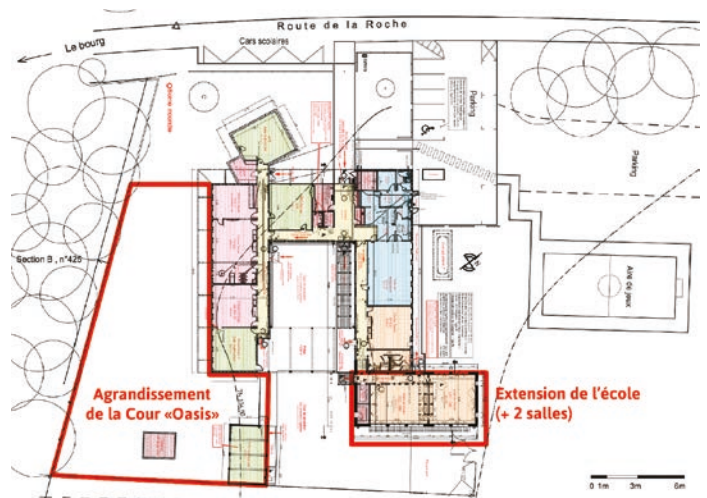
Depuis, nous avons donc stoppé le projet de rénovation de l'école de Saint-Mars-de-Locquenay et œuvrons pour transférer les deux classes sur le site de Volnay.

Cela passe par la construction de deux nouvelles salles pour les accueillir. La classe libérée cette année servira de bibliothèque et d'espace polyvalent. La cantine accueillera tous les enfants avec la mise en place de 2 services. La bibliothèque actuelle accueillera l'APS des plus grands.

Et enfin l'espace récréation sera repensé pour correspondre aux principes des cours « Oasis » avec la renaturation des espaces artificiels et un agrandissement conséquent par un espace végétalisé, naturel et ludique avec une possibilité de faire classe en extérieur ponctuellement.

Des réunions animées par le bureau d'étude « Les jardins d'Emilie » (Entreprise Clouet) permettront une large concertation entre les élus, les enseignants, les parents et les enfants pour affiner et définir ce beau projet.

Ce sera sans nul doute le premier projet d'envergure de Val-de-la-Hune et qui verra le jour probablement en 2027...



Les journées du patrimoine

Comme tous les ans, les journées du Patrimoine ont permis aux Valhunois de découvrir des monuments locaux et également des activités artistiques pratiquées par des habitants du territoire.

M. et M^{me} Pichon, ont, comme à leur habitude, fait découvrir le Château de la Chesnaye avec beaucoup de passion. Le château a bénéficié d'importants travaux les deux années passées, avec la mise en place de nouveaux œils de boeufs en partie haute. De plus, le château a reçu cette année le prix des Vieilles Maisons Françaises en partenariat avec le Conseil Départemental de la Sarthe.



Les promeneurs, nombreux, ont pu passer de l'un à l'autre édifice ou exposition lors de ce week-end.



Le 19 avril M. Léo Cany, architecte du patrimoine et M^{me} Fillon Braguet, docteure en histoire de l'art et du patrimoine médiéval, nous ont présenté l'étude-diagnostic de l'église Saint-Médard commandée en 2024 par la commune de Saint-Mars-de-Locquenay. La grande richesse de l'église réside dans ses peintures murales du XIII^{ème} siècle classées depuis

1951 et qui malheureusement subissent des altérations liées aux désordres de leurs supports. « L'étude des décors permet de confirmer que malgré leur importante exhaustivité exceptionnelle à l'échelle régionale, les décors peints médiévaux ne sont qu'en partie visibles ». Le document très complet qui fait environ 250 pages avec des photos, des documents graphiques et des explications peut être consulté en mairie.

À Volnay, la chapelle Saint-Jean, restaurée il y a quelques années déjà était également ouverte au public.

Enfin, dans la salle du Conseil de la mairie de Saint-Mars étaient présentées les œuvres produites par le groupe d'artistes amateurs réunis autour de Clairette Eloy. Une part belle était réservée à la thématique de l'eau.



L'Hiver sera chaud

Dans le cadre de la saison culturelle en Gesnois Bilurien, portée par le Théâtre Épidaure, des spectacles hors les murs sont organisés.

Val de la Hune a ainsi bénéficié d'une journée complète autour de la thématique du Changement Climatique le dimanche 2 février au Colibri.

Le matin, un jeu participatif autour des transitions écologiques au niveau local, porté par Benoît Planchenault de l'association Transilocal72 (<https://www.solutionstransitionecologique72.com/transilocal72>) a permis à tous de prendre conscience de la nécessité de la mise en place de circuits courts, de projets locaux de recyclages, de besoins de resserrer les liens sociaux... Dès le midi, Le collectif Ensemble tout contre a participé à un pique-nique auquel les participants ont apporté des victuailles à partager. Il fallait bien ça pour l'atelier de chorale éphémère organisé l'après-midi, afin de créer les derniers éléments du spectacle L'Hiver sera chaud, présenté en fin d'après-midi autour de cette thématique du dérèglement climatique. Une journée riche de partage, d'informations mais aussi de rires et d'émotions !



Concert de jazz

Pour le premier concert organisé par la commune de Val-de-la-Hune, c'est un quintet qui était à l'affiche. Ce quintet a rendu hommage aux Jazz Messengers, un célèbre groupe de «hard-bop» des années 60 dirigé par le batteur Art Blakey qui avait la particularité de découvrir de jeunes talents.

C'est dans ce même état d'esprit que Philippe Duchemin (piano) et Patricia Lebeugle (contrebasse) ont convié des jeunes artistes, Aristide D'Agostino (trompette), Thibaud Thiolon (saxophone ténor) et Victor Dubois (batterie) pour former ce groupe inédit dont c'était la première.

C'était la 9^{ème} édition de ce rendez-vous musical à Saint-Mars-de-Locquenay et la perspective de ce concert, mais aussi le beau temps, ont attiré un public nombreux et souvent connaisseur.

Ces musiciens venus d'horizons très différents mais avec un langage commun, le jazz, nous ont emmené dans un monde de groove puissant avec des ambiances très différentes. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes avec des solos de trompette et de saxophone très inspirés, des interventions de batterie très à propos et bien sûr avec l'assise sans faille du piano et de la contrebasse. L'auditoire très réceptif, la qualité musicale, le très beau cadre



du Square des Tilleuls, les lumières et bien sûr le bon réglage du son dont Gérard Louandre a le secret ont contribué à faire de cette soirée un moment unique. La magie du jazz était là !



Nouveauté

Le concert 2026 aura lieu le 3 juillet et débutera par une chanson de jazz, interprétée par les élèves de l'école de Saint-Mars et accompagnée par les musiciens.

Un accord de participation sera évidemment demandé aux parents.

L'étude de la chanson commencera en classe dès janvier 2026.

Apéro-Guitares mars 2025

Quelle ambiance !

Après une première édition à l'été 2024, nos musiciens et chanteurs Eric, Alain et Sylvie ont offert une nouvelle occasion aux Valhunois de se réunir autour de chansons de notre patrimoine musical, Brassens, Souchon, Le Forestier et bien d'autres. Une nouvelle fois, le public a répondu présent à la salle du Colibri pour accompagner de sa voix les prestations musicales. Une soirée de partage riche et joyeuse. Afin de se désaltérer, une buvette était tenue par le Comité des Fêtes de Saint-Mars-de-Locquenay.



Troc Plantes

Le 13 avril 2025 a eu lieu le traditionnel Troc Plantes, le rendez-vous des amoureux des jardins.

C'est toujours une matinée sous le signe de la convivialité et de la simplicité. Vous déposez vos plantes, arbustes, livres, graines et outils de jardin sur les tables prévues à cet effet, vous dégustez une boisson chaude tout en discutant avec les personnes présentes et vous repartez, suivant les conseils de chacun, avec ce que vous avez choisi sur les tables.

C'est un moment où l'on apprend beaucoup sur le jardinage, une activité passion où rien n'est jamais acquis et où il faut sans cesse se remettre en question et s'adapter. Et chacun propose sa méthode, c'est à vous de choisir !

Les nouveaux habitants pourront aussi découvrir le Square des Tilleuls avec ses jeux pour enfants et son petit potager dont les productions sont à la disposition de tous.

N'oubliez pas de vous inscrire auprès de la mairie de Saint-Mars-de-Locquenay pour l'entretien de ce jardin partagé.



Soirée Jeux

N'oublions pas les soirées jeux de société tous les premiers vendredis de chaque mois à partir de 20h30 avec une soirée spéciale Halloween le 31 octobre à partir de 18h00.

Ces soirées sont sans alcool. Du café, du thé et du sirop sont proposés avec des gâteaux.

Vous pouvez venir avec ou sans jeu, le but est de partager un bon moment et de découvrir de nouveaux jeux.

Cette année, les nouvelles décorations d'Halloween créées par Claudia ont été appréciées de tous. Beaucoup d'enfants et d'adultes sont venus déguisés et sont repartis avec des friandises.

Nous comptons pérenniser cette soirée qui permet de faire connaître les

soirées jeux à un plus grand nombre surtout aux enfants et aux parents qui découvrent l'ambiance conviviale de ce lieu.

Nous sommes ravies de constater que grâce à notre commune nouvelle, les joueurs sont plus nombreux et plus jeunes et donnent une nouvelle dynamique à ces soirées.

Patricia et Claudia



Commémoration du 8 Mai - Volnay

En la belle matinée du 8 mai 2025, 70 à 80 personnes étaient réunies au Monument aux morts de Volnay pour rendre hommage aux innombrables victimes de la Seconde Guerre mondiale et de la barbarie nazie, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la Libération des camps et des prisonniers de guerre.

Après la lecture des discours officiels du Ministre de la Défense et de l'UFAC, nous avons pu rapprocher la Grande Histoire de l'histoire locale avec la lecture de témoignages des volnaysiens Louis Cormier (1919-2018) et de son épouse Geneviève Hentic, confiés à la municipalité par madame Françoise Guillaume sa fille. Une exposition de ces documents (photos, courriers, témoignages...) était également visible en Salle du Conseil municipal.

Pour clôturer cette cérémonie, dix enfants de l'école primaire ont fait la lecture émouvante de textes issus de « *Paroles d'Étoiles* » de JP. Guéno témoignant du martyr des enfants juifs séparés de leurs familles, ainsi que la lecture du poème de Paul Éluard sur Gabriel Péri, résistant français assassiné au Mont Valérien en 1941.

Remerciements :

1. Aux Anciens Combattants, Sapeurs-Pompiers et militaires présents, à nos deux fidèles porte-drapeaux David Breton et Guillaume Cordon et au nombreux public présent, jeunes et moins jeunes...
2. Aux enfants de l'école primaire qui ont activement participé à cette cérémonie : Jules Poussin, Victoria Vella, Armel Piron, Apolyne Astier, Camille Le Bihan, César Barbe-Naud, Juliette Lamprier, Élena Garnier-Demares et Maéna Desiles.
3. À l'équipe municipale, et en particulier M^{me} Danielle Grignon et ses « assistant.e.s » pour la préparation du buffet et des sachets de bonbons remis aux enfants : Jean-Yves, Maryline, Thierry, Céline, Elodie, Viviane...

4. À M^{me} Françoise Guillaume, fille de M. Louis Cormier, pour sa volonté indéfectible de continuer à faire le lien entre le village de Volnay, l'histoire locale et la Grande histoire. Merci à son petit-fils Denis pour la lecture d'un extrait des carnets de notes du périple de retour de Louis Cormier, de l'Allemagne vers Volnay entre le 8 et le 13 mai 1945...



Commémoration du 11 Novembre - Saint-Mars-de-Locquenay

La cérémonie du 11 novembre à Saint-Mars-de-Locquenay, organisée conjointement avec Volnay, s'est déroulée sous un beau soleil avec de nombreux enfants qui ont lu les textes écrits l'an dernier dans le cadre d'un projet pédagogique en imaginant une correspondance entre un soldat figurant sur le Monument aux Morts (Louis Germain) et sa femme.

Merci donc à Armel Piron, Ethan Garnier-Demares, Louna Noury, Maéna Desiles, Juliette Lamprier, Yanis et Victoria Vella, Mathéo Bascoulergue et Noé Brunet pour leur implication sans faille, accompagnés et soutenus par leurs parents. Un beau moment de partage générationnel que les porte-drapeaux, Georges et Bernard, ont beaucoup apprécié.

Après la lecture du discours officiel de l'UFAC par Camille Le Bihan et Éléna Garnier-Demares, ainsi que du discours de la ministre, nous avons été honorés de nous rendre sur la tombe du soldat Djebel Tabour Saïd, mort pour la France et dont la tombe a été restaurée à l'initiative et la volonté de Nicolas, agent technique de la commune.

Merci à toutes et tous, de tous horizons et générations, pour votre présence nombreuse à cette cérémonie, qui s'est terminée par une remise de diplôme aux enfants et un vin d'honneur offert par la municipalité de Val-de-la-Hune.



Cavalcade en Cocazie

Dans le cadre de la saison culturelle 2025-2026 du Gesnois Bilurien, portée par Épidaure, le spectacle Cavalcade en Cocazie de Rédèr Nouhaj (pseudonyme de Frédéric Jouhannet) a fait une halte à Val-de-la-Hune dans la salle du Colibri. Ce spectacle était précédé d'un copieux repas arménien proposé par le restaurant Aznavour de Soullitré, auquel a pris part une quarantaine de convives.

Pendant son spectacle, Rédèr Nouhaj a proposé un voyage dans un pays imaginaire, la Cocazie, mélange de musique slave et balkanique. Cette cavalcade poétique, avec force déguisements et instruments de musique revisités, a transporté le public nombreux pendant plus d'une heure, tout cela sans une seule parole.



Les écoles

– VOLNAY –

2024/2025 : Nature et paysages à l'école de Volnay

• Après-midi « jeux de société »

Les parents (ou grands parents) des élèves de MS, GS, CP et CE1 ont été invités 3 fois dans l'année à venir jouer à des jeux de société (jeux mathématiques, langagiers, de logique, d'attention, d'adresse...). Ces moments d'échanges, d'apprentissages et de détente ont eu lieu le 18 octobre, le 7 février et le 27 juin avant les périodes de vacances.



• Semaine de la Maternelle pour les élèves de PS, MS et GS

Afin de fêter les 10 ans de la semaine de la maternelle, les parents d'élèves de PSMS et MSGS ont pu participer à des ateliers leur permettant de découvrir l'organisation, la préparation et la gestion de la classe. Pour les plus petits, il s'agissait d'encadrer des ateliers artistiques autour des paysages d'automne : land art ; fond aux couleurs automnales ; animaux de la forêt.

• Projet musical

Avec l'aide et l'expérience de José Murillo, Dumiste de la communauté de communes du Gesnois Bilurien, les élèves de CP et CE1 ont participé à des ateliers musique sur le thème « Nature en musique » tous les jeudis de l'année. Ils ont ainsi préparé un spectacle alliant chants et instruments, reprenant « Les musiciens de Brême ». De nombreux parents sont venus les applaudir au théâtre Épidaure de Bouloire le 22 mai.



• Noël

La semaine avant les vacances de Noël, les parents d'élèves de CP et de CE1 étaient invités à encadrer des ateliers de Noël. Ils ont ainsi pu fabriquer des décorations et des cartes. À la veille des vacances de Noël, le Père Noël est passé pendant la nuit, ce qui a permis aux élèves de découvrir sous le sapin les cadeaux et chocolats apportés. Un goûter (chocolat chaud, brioche et clémentine) organisé dans chaque classe (les frères et sœurs étaient réunis pour l'occasion) a permis de clore cette journée festive.

• Spectacle à Épidaure

Le 30 janvier, les élèves de PS, MS et GS se sont rendus à Bouloire pour assister à la représentation de la Compagnie Betty BoiBrut intitulée « Karl ». Les enfants avaient auparavant travaillé sur le tangram pour fabriquer des bonhommes comme le personnage de Karl. Dans le hall, ils ont pu admirer leurs réalisations et celles des élèves des écoles du secteur.



• Enduro Le Grand Lucé

Les élèves de CP et CE1 sont allés courir au Grand Lucé le 9 février dans le cadre des courses longues organisées par la conseillère pédagogique en EPS. En plus de prendre plaisir à courir et à se dépasser, les élèves ont pu se mesurer aux élèves des écoles du secteur.

• École et cinéma

Dans le cadre du dispositif « École et cinéma », proposé par l'Éducation nationale, les élèves de CP et CE1 sont allés visionner trois films au cinéma Zoom

de Saint-Calais : « Maman pleut des cordes » ; « Katia et le crocodile » et « Le garçon et le monde ». Ces films seront inscrits dans leur Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle.

• Carnaval

Le vendredi 28 mars, tous les élèves de l'école ont pu montrer les costumes préparés en classe sur le thème « Nature et paysages ». À l'issue du défilé, ils ont dansé sur le city-stade puis ont dégusté des crêpes confectionnées par les parents d'élèves.



• Visite chez M. et M^{me} Denos

Cette année encore, le 25 avril, les élèves de PSMS ont été accueillis chez M. et M^{me} Denos (voisins de l'école) pour observer les animaux : les moutons, les lapins et les volailles de la basse-cour (poule, coq, canard et oie). Ils ont pu observer les différents œufs et ont pu voir la différence entre la paille et le foin.

• Accueil des Tout-Petits

Après les vacances de printemps, les 8 futurs élèves de Petite Section sont venus découvrir l'école le temps d'une matinée : les personnes, les lieux et les activités... Ainsi, les enfants arrivent rassurés à la rentrée, les parents sont également plus sereins et confiants.

• Randonnée à Jupilles

Le 6 mai, les élèves de PS, MS et GS se sont rendus à la Fontaine de la Coudre en forêt de Bercé dans le cadre d'une randonnée organisée par la conseillère pédagogique en EPS. À travers différents ateliers et au cours de la randonnée, ils ont pu utiliser leurs sens pour observer, écouter, toucher et sentir la nature.



• Écomusée du Perche

Le 16 mai, les élèves de CP et CE1 se sont rendus à l'écomusée du Perche (Prieuré de Sainte-Gauburge) pour effectuer des ateliers sur la haie et le bâti (CE1) ; sur la mare et le lait (CP). Ils ont pu fabriquer du beurre et des briques avec de l'argile.

• Jeux innovants

Le 13 juin, les élèves de CP et CE1 se sont rendus au Grand Lucé pour découvrir des jeux innovants tels que le disc-golf, le tchouk-ball, la peteca, la boccia, le hoop picket, le corn hole ou encore le biathlon.

• Randonnée et jeux de plein-air

Le 13 juin, les élèves de PSMS et MSGS sont allés marcher sur les chemins de la commune reliant l'école de Volnay à celle de Saint-Mars. Sur le chemin, ils ont pu observer la nature environnante : les arbres, les fleurs, les insectes, les traces d'animaux... Sur place, ils ont pique niqué et pratiqué des jeux de plein air : la tyrolienne, le parachute, la pétanque, le frisbee et le toboggan.

• Fêtes des écoles à l'école de Volnay, le dimanche 22 juin.

• Remise des livres de prix de fin d'année

Le 3 juillet, à l'occasion d'un goûter, chaque élève de l'école a reçu un livre/un dictionnaire offert par la Commune pour clore l'année scolaire.

• Pique-nique

Le 4 juillet, au lieu de déjeuner à la cantine, les enfants ont pique-niqué autour de l'école.

Les écoles

– SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY –

• Sortie à Blois

Les élèves de l'école de Saint-Mars-de-Locquenay ont visité le musée de la magie et le château de Blois le mardi 10 juin.

Paroles d'élèves...

Spectacle « Le grimoire magique »

Toute l'année nous avons travaillé sur un projet musical.

Un musicien prénommé José est venu nous apprendre des chansons sur le thème de l'année : les créatures fantastiques.

Nous avons fabriqué un grimoire et la garderie des marionnettes représentant : une sorcière, un ogre, un sorcier, une vampire et un dragon.

Nous avons élu des narrateurs et des enfants pour jouer les marionnettes.

Le jeudi 22 mai l'après-midi, nous avons été à la salle Épidaure pour répéter.

Le soir même nous sommes retournés avec nos parents à la salle.

Trois musiciens ont fait le spectacle avec nous.

• Visite d'un agriculteur

Lundi 31 mars un agriculteur Antoine Richard est venu à l'école pour nous parler des vaches et du lait. Nous avons fait trois expériences.

Paroles d'élèves...

Dans la première, Antoine a mis du citron ou alors de la présure (ce qu'il y a dans l'estomac du veau) dans du lait. Ce qui permet de faire du fromage.

Dans la deuxième expérience il y avait du lait froid et deux différents colorants. Nous avons mis du liquide vaisselle sur un coton tige pour observer la matière grasse.

Dans la troisième, on a fabriqué du beurre en secouant de la crème fraîche.

• Noël

Nous avons préparé des cadeaux. Le mardi 17 décembre, nous nous sommes installés dans la garderie et nous avons échangé nos cadeaux.

Nous nous sommes installés dans la cantine pour le goûter : une brioche, des bonbons et un chocolat chaud. Le Père Noël nous a donné des cadeaux et nous les avons ouverts.

• Permis vélo

Le mardi 26 février, après la récréation de l'après-midi, nous avons passé notre permis vélo. Il fallait ramener nos vélos à l'école. Deux gendarmes sont venus à l'école pour nous évaluer.

Nous avons fait des quiz en classe avec un gendarme. L'autre gendarme avait fait un parcours sur la cour. Si nous faisons une infraction, nous avons une pénalité : rester sous le préau autant de minutes que l'infraction vaut de points sur le permis.

Les CM1 ont aussi participé : ils ont fait les piétons.



• Carnaval

Lundi 3 mars, nous nous sommes déguisés en personnages fantastiques. Chaque élève a dû deviner les déguisements des autres élèves. A la fin, nous avons fait le bilan et chaque élève a révélé en quoi il était déguisé. Beaucoup d'élèves avaient préparé des crêpes et nous les avons mangées avec une boisson.

Beaucoup d'élèves ont joué le jeu de se déguiser.





Élections municipales – 15 et 22 mars 2026

Les dates à retenir

Les électeurs sont convoqués les dimanche 15 et 22 mars 2026 pour le renouvellement des conseils municipaux ainsi que pour l'élection des conseillers communautaires.

Le second tour aura lieu le 22 mars 2026, dans les communes où aucun candidat n'aura obtenu la majorité absolue au premier tour.

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable.

Composition du futur conseil municipal

Au 1^{er} janvier 2025, la population de notre commune, Val-de-la-Hune, s'élève à 1 526 habitants (données Insee). Conformément à la législation en vigueur, notre commune appartient à la strate démographique de 1 500 à 2 499 habitants, ce qui fixe à 19 le nombre de conseillers municipaux.

Cependant, à la suite de la création de la commune nouvelle de Val-de-la-Hune (effective au 1^{er} janvier 2025), la loi prévoit, à titre dérogatoire, le maintien d'un nombre de conseillers supérieur à l'effectif de droit commun (19), et ce jusqu'au troisième renouvellement général du conseil municipal (Article L-2113-8 du Code général des collectivités territoriales, modifié), donc jusqu'au scrutin municipal de 2032 compris. Le nombre de conseillers est donc porté à 23 avec une parité hommes / femmes obligatoire, les listes devant comporter autant de femmes que d'hommes, avec une alternance stricte entre les deux.

Notre commune disposera également de 2 conseillers communautaires pour siéger au sein de la Communauté de communes.

Le mode de scrutin

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les élections se déroulent selon un scrutin de liste paritaire proportionnel (Loi n° 2025-444 du 21 mai

2025 – visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales).

Contrairement aux élections municipales précédentes, il n'est désormais plus possible de procéder à un panachage, à savoir retirer ou ajouter un nom. Toute mention ou rature sur le bulletin rendra le vote nul.

Bulletins nuls et blancs

Lors du dépouillement, certains votes peuvent être déclarés nuls ou blancs. Ces bulletins ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés.

Le vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent de se faire représenter, le jour du scrutin, par un électeur de son choix.

Trois solutions pour établir une procuration :

- 1- Procuration papier – en remplissant un formulaire CERFA disponible dans les commissariats, gendarmeries, tribunaux ou autorités consulaires.
- 2- Procuration dématérialisée – via l'identité numérique.
- 3- Procuration en ligne – sur le site officiel www.maprocuration.gouv.fr

Inscription sur les listes électorales

Les nouveaux électeurs sont invités à s'inscrire sur les listes électorales avant les élections, auprès des secrétariats de mairie ou via internet et **jusqu'au 6 février 2026**.

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les nouvelles cartes électorales seront distribuées quelques jours avant le scrutin.

Important : une Pièce d'identité est désormais OBLIGATOIRE pour voter.

Les bureaux de vote

Deux bureaux de vote seront ouverts :

- 1- Volnay
- 2- Saint-Mars-de-Locquenay

L'adresse de votre bureau de vote figure sur votre nouvelle carte d'électeur.

Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?

Vote blanc	Vote nul
Une enveloppe vide	Un bulletin sans enveloppe
Un bulletin vierge dans l'enveloppe	Un bulletin non réglementaire
	Un bulletin annoté
	Un bulletin déchiré

© DILA 2024

La procuration : comment ça marche ?



Commerçants, artisans de Volnay



AG FROID
MONTAGE - ENTRETIEN - DÉPANNAGE
Réfrigération de transports • Chambre froide
Climatisation (tout type de véhicules)
06 89 51 75 44 72440 Volnay
ag.froid@icloud.com

Al Balayage
Route de Saint Mars
72440 VOLNAY

Loison Anthony
06 46 54 78 73
al.balayage@gmail.com




LE VITARD
Chambres d'hôtes
landevymc@orange.fr
06-83-29-67-33

Le VITARD 72440 VOLNAY

David Fruchart

Multiservices - Petit Bricolage
72440 VOLNAY

0695017014
dfruchart7291@orange.fr



EIRL TISON Nicolas

Menuiserie générale Fabrication & Pose
Aménagement sur mesure (dressing, rangement...)
Portail, Clôture, Volet, Porte d'entrée, Garage,
Fenêtre, Parquet, Cuisine...
Placo, Isolation, Aménagement de combles
Vitrerie
Petit terrassement
Travaux Divers
Neuf, Rénovation, Dépannage

Devis gratuit "Beauregard" 72440 Volnay
Téléphone 06.22.84.00.73
Email : eirltisonnicolas@yahoo.com



ERIC CHRISTIANS
NÉGOCE
BOIS DE CHAUFFAGE

"Châteaurooux" - 72440 VOLNAY
Tél. : 02 43 76 18 23

Le Relais de Cuigy
R.C. A 300 Mètres du Centre
Eric CORNESSE
Directeur

SELLERIE
Sellerie automobile :
▼ Cuir et tissus
▼ Sièges
▼ Pavillons
▼ Moquettes bordées

Moto :
▼ Salles personnalisées

ÉVOLUTION :
▼ Sellerie

NOUVEAU :
▼ Bâches
▼ Lourd de bétail
▼ Housses
▼ Bains de soleil

COLÈRES
Tapisserie - Décorations :
▼ Sièges tous styles
▼ Canopés
▼ Moquettes
▼ Tentures murales

« Le Chêne Guyon » - 72440 VOLNAY - ☎ 06 81 30 89 11 - Email : eric.cornesse@wanadoo.fr

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
DÉMOUSSAGE - RAMONAGE


SARL FABIEN BARRIER

72440 VOLNAY - 06 81 22 97 44
fabienbarrier@orange.fr

Sté FAUSSABRY frères
CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE MENUISERIE
AMÉNAGEMENT DE COMBLES RAMONAGE
neuf & restauration

Route de Volnay
72150 LE GRAND-LUCÉ
Tél. : 02 43 40 40 30

Le Pont - 72440 VOLNAY
Tél. : 02 43 35 46 66



GalinA

Unité
de production
et couvoir
La Pointe
72440 Volnay



ETS Vivet Guillaume
06 08 45 84 63

Débroussaillages
Dessouchages
Broyages

guillaume.vivet@orange.fr
Adresse : La Perche, 72440 Volnay



Jean-Luc LAUDE
CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE - RAMONAGE
NEUF & RESTAURATION

02 43 35 99 75

10, route de la Brazonnière
72440 VOLNAY
jean-luc.laude205@orange.fr



**Centre de Tourisme équestre
CHAPITALIA**

Balade à cheval ou séance découverte
Balade en petits groupes
Balade privatisée à la demande

Toute l'année, sur réservation
06.72.15.27.54

5 Route de la Perche
72440 VAL-DE-LA-HUNE (VOLNAY)

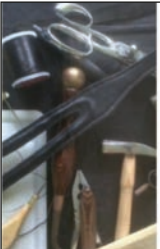


**Bourrelier - Sellier
Saddle-Fitting**

SELLERIE CHAPITALIA

06.72.15.27.54

5 Route de la Perche
72440 VAL-DE-LA-HUNE (VOLNAY)



FRITUUR ZINNEKE
La Belgique dans chaque frite !
Les jeudis
Place de l'Eglise - Volnay
07 83 82 57 51 - https://frituur-zinneke.fr



KAT' COIF
MASCULIN,
FÉMININ,
JUNIOR
Permanentiste - Coloriste
02 43 35 99 57
26, rue Principale - VOLNAY
www.salon-kat-coif.fr



So Cute
Prothésiste Oculaire

Marie Fouant
Prise de rendez-vous par téléphone au 06-59-27-22-99
Siren : 899305684



**PENSION CANINE
FAMILIALE**
Beauvais
à VOLNAY
06 23 85 37 24
Demandez Julie !
pinky.dog@outlook.fr



Entreprise
Plomberie - Chauffage-Dépannage

Volnay 72440
lieu dit: Les Crochets
tel: 06.76.90.24.23

Mr Boussion Gregory



Romain FROGER
Meilleur apprenti de France

06 78 16 84 13
Email : sarl.romainfroger@gmail.com

SARL Romain FROGER
L'Écotay
72 440 VOLNAY



SNC BILLARD - GANIER
TECHNICIENS FORESTIERS

TRAVAUX FORESTIERS
PLANTATION DE HAIES
ENTRETIEN DIVERS
TONTÉ - TAILLE - ÉLAGAGE

"La petite brosse" - 72440 VOLNAY
Tél./Fax : 02 43 63 01 67
06 15 07 12 67 : M. Ganier
06 15 07 17 63 : M. Billard



toujours à Volnay...

Sophie Berthonneau
Masseur - kinésithérapeute

07.69.12.17.35
23 bis rue principale, 72440 Volnay

E.U.R.L. Froger Valentin
Maçonnerie
4, lieu-dit Le Chêne Blanc
72440 VOLNAY

frogervalentin.btp@gmail.com
06 47 20 75 32

Terrassement

Johan Chambrier - Photographe / vidéaste

PHOTOGRAPHIE VIDÉASTE
JOHAN CHAMBRIER
Mariage, Animaux, Couple, Famille, Sport, Événementiel, Corporate, Immobilier

johan.chambrier@gmail.com
06 86 34 50 18
johanchambrierphotographe.fr
Volnay (72)

iAD
IMMOBILIER
Ludovic Guillier
Conseiller en immobilier pour le réseau iAD

06.23.68.76.44
ludovic.guillier@iadfrance.fr
Val-de-la-Hune

Commerçants, artisans de Saint-Mars-de-Locquenay

Ma Baguette

« Ma Baguette », distributeur communal, fournit de la baguette moulée les jours d'ouverture de la Boulangerie « L'épi Lucéen » du Grand-Lucé. Vous retrouvez tous leurs autres produits artisanaux en vente directe ou à commander en boutique. Ouverture du magasin et dépôt sur la place de l'église à Saint-Mars-de-Locquenay du jeudi au lundi inclus.

L'épi Lucéen
4, Place de la République
72150 Le Grand-Lucé

POISSONNERIE MARCEL JOEL

TEL: 06.07.24.49.13
TEL: 02.43.44.67.19

A SAINT MARS DE LOCQUENAY :
Place de l'église, les mardis de 15h45 à 16h
72150 MONTREUIL LE HENRI

Vous habitez dans le bourg et ne pouvez vous déplacer !
Passez commande par téléphone pour être livré à domicile lors du prochain passage de votre poissonnier au village.

Pizz'Mobil

Tél. : 07 71 14 07 92

Tous les samedis
À partir de 17h, place de l'église
à Saint-Mars-de-Locquenay

Mais aussi :
Mardi : 1 semaine sur 2, Place Évaillé à Tresson,
Mercredi : Point vert de Parigné-l'Évêque,
Jeudi : Parking rond-point de Villaines-sous-Lucé,
Vendredi : Place Fortier à Villiers-sur-Loir,
Dimanche : Cellier de la Butte à Bouloire

MADI HAIR

9 rue de la Hune
Saint Mars de Locquenay

Pour tout savoir,
retrouvez moi sur
Facebook, Tik Tok,
Instagram, WhatsApp

06 41 26 96 98
madi-hair-72@orange.fr

Fabrication artisanale
de perruques en
cheveux humains
100% naturels

SAS Les décors de Lucie

Peinture en bâtiment
et revêtements décoratifs
Conseils et devis gratuits

1 impasse des Étangs - Lieu-dit La Goiverie
72440 Saint-Mars-de-Locquenay

06 29 85 57 09 ou 02 43 35 02 32
lesdecorsdelucie@orange.fr
https://www.facebook.com/luciescheveau/
https://www.lesdecorsdelucie.com/

Bois Naturel
révélez votre vraie nature...

Bois naturel
16 route de Maisonnelles • Lieu-dit Les Perrées
72440 Saint-Mars-de-Locquenay

06 30 70 13 24
boisnaturel@orange.fr
https://www.boisnaturel72.com/

Les Ruchers du Locquenay
Apiculteur

20 chemin des Caves
Lieu-dit Les Tremblayes
72440 Saint-Mars-de-Locquenay

06 24 70 09 76
Antoinerenaud@live.fr
https://www.facebook.com/lesruchersdulocquenay/

Les Jardins de Grusson
Légumes de saison

Maraîchage bio et diversifié
Vente à la ferme :
les vendredis de 16h30 à 19h
14 route du Grand Lucé - Lieu-dit Grusson
72440 Saint-Mars-de-Locquenay

06 81 74 49 21
lesjardinsdegrusson@gmail.com
https://www.local.bio/producteur/les-jardins-de-grusson
https://www.facebook.com/lesjardinsdegrusson/

DG CONFORT
ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

CLOISONS-SECHES • FAUX-PLAFONDS • ISOLATIONS • CUISINES • SALLES DE BAINS • MENUISERIES INTERIEURES / EXTERIEURES • NEUFS ET RENOVATIONS
CONSEILS ET DEVIS GRATUITS

Lieu-dit « LE BOULAY », 72440 Saint Mars de Locquenay

07.50.25.25.97 / dgconfort@gmail.com
www.dg-confort.fr/
https://www.facebook.com/dgconfort/

Lamelie
cafféine à domicile

07 70 03 93 77

2 Allée de la Plante - 72440 Saint-Mars-de-Locquenay

07 70 03 93 77
lamelie72@outlook.fr • https://www.lamelie72.com/

FRANÇOIS DUMANS

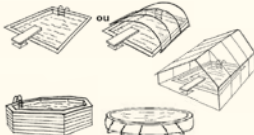
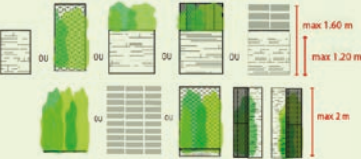
Plomberie Chauffage Dépannage Rénovation
salle de bain

06.49.98.83.43
fdumansplomberie@outlook.fr

L'Urbanisme et ses démarches

La réglementation évolue régulièrement, aussi avant tout projet de construction, de travaux ou de démolition, renseignez-vous sur le site du service public, une demande d'autorisation d'urbanisme peut être nécessaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>.

Exemples de travaux qui peuvent, selon leur localisation, leur ampleur et leur nature, nécessiter des formalités administratives : Modification de toiture, porte, fenêtre, volet, gouttière, cheminée, façade, panneaux solaires en toiture... ; isolation thermique par l'extérieur ; installations de pergola, carport, appentis, chalet, abri de jardin, véranda, terrasse, piscine, jacuzzi, clôture, panneaux solaires au sol ; travaux divers tels que coupe et abattage d'arbres, terrassement, puits ou forage...

Vous souhaitez construire...(1)		Caractéristiques SP = Surface au plancher / ES = Emprise au sol	Pas de formalités	Déclaration préalable	Permis de construire
Une maison individuelle > à 20m ² de SP et hauteur < 12m (Si SP > 150 m ² avec architecte) ⁽¹⁾					✓
 Une extension d'habitation pour une pièce habitable, surélévation ou véranda ⁽¹⁾  Une extension pour un garage ou un préau	Extension ≤ à 5m ² de SP et < à 12m de hauteur		✓		
	Hors zone urbaine Extension > à 5m ² et ≤ à 20m ² de SP En zone urbaine Extension > à 5m ² et ≤ à 40m ² de SP Extension de SP > à 20m ² hors zone urbaine ou > 40m ² en zone urbaine • Si SP totale après travaux ≤ à 150m ² , sans architecte ; • Si SP existant ou SP totale après travaux > 150m ² , avec architecte.			✓ ✓	✓
 Une annexe dissociée ou terrasse surélevée ou pergola accolée au bâtiment, éolienne ⁽¹⁾ .  Carport ou pergola	Éolienne < à 12m de hauteur hors d'un site protégé		✓		
	≤ à 5 m ² de SP ou d'ES et < 12 m de hauteur hors d'un site protégé		✓		
	≤ à 5m ² de SP ou d'ES et < 12 m de hauteur en site protégé			✓	
	> à 5m ² et ≤ à 20m ² de SP ou d'ES hors site protégé				✓
Une piscine 	Couverture ou non avec des éléments fixes ou mobiles de hauteur < à 1,80m.	Bassin < à 10m ² hors site protégé	✓		
		Bassin < à 10m ² en site protégé		✓	
		Bassin ≥ à 10m ² et ≤ à 100m ²			✓
	Couverture avec des éléments fixes ou mobiles : hauteur ≥ à 1,80m au dessus du sol.				✓
Une clôture (mur, haie, grillage...) et portails pour les habitations ⁽¹⁾ . 	Quelque soit la hauteur, dans le périmètre d'un site protégé.			✓	
	En bordure de voie, selon les zones	Limitation ≤ à 1,60m de haut au total : • muret ≤ 1,20m en pierres ou parement, • haie grillagée avec ou sans soubassements en béton ≤ 50cm	✓		
		En limite séparative de propriétés, selon les zones	✓		
	Rénovation sur mur ancien (à conserver)	• Limitation ≤ à 1,60m de haut en pierres ou parement	✓		
Un mur de soutènement hors site protégé			✓		
 Un mur ⁽¹⁾ (hors clôture et mur de soutènement)	< à 2m de haut hors d'un site protégé		✓		
	> à 2m de haut hors d'un site protégé ou quelque soit la hauteur en site protégé			✓	

Vous souhaitez faire des travaux...		Caractéristiques SP = Surface au plancher	Pas de formalités	Déclaration préalable	Permis de construire
	Aménagement de combles ≤ à 5m ² de SP et/ou d'une hauteur < 1,80m sans modification de l'aspect extérieur		✓		
	Transformation d'un garage ou d'un comble perdu en pièce habitable d'une SP > à 5m ²			✓	
	Changement de destination d'un bâtiment (exemple : bâtiment commercial ou agricole transformé en habitation)	Sans ou avec travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade		✓	
		Avec travaux qui modifient les structures porteuses du bâtiment ou sa façade			✓
	Toutes modifications de l'aspect extérieur d'un bâtiment sans changement de destination	- Installation de panneaux photovoltaïques, d'antenne... - Pose de fenêtre de toit ou de lucarne - Création ou suppression d'une ouverture (porte, fenêtre, velux...).		✓	
	Entretien et réparations ordinaires : - Ravalement de façades ; - Réfection de toiture ; - Nettoyage des mousses de toitures ; - Entretien des extérieurs, clôtures... Création d'une terrasse de plein pied	Dans le périmètre d'un site protégé (avec avis de l'Architecte des Bâtiments de France)		✓	
		Dans les autres cas	✓		
	Création d'un prélèvement, puit ou forage domestique	Formulaire de déclaration d'ouvrage de prélèvement (CERFA 1 837-02)	(1) consulter le PLUI, la mairie ou le Pays du Mans		

Pensez à demander un permis de stationnement pour le temps des travaux, si vous risquez de stationner du matériel ou des engins sur la voirie.

LE COMITÉ DES FÊTES DE VOLNAY

Le comité des fêtes de Volnay est un groupe de bénévoles qui s'organise pour planifier et coordonner des événements festifs dans le village.

L'association joue un rôle essentiel dans l'animation locale en organisant un après midi crêpes au feu de bois, une chasse à l'œuf de Pâques, une fête de la musique et d'autres événements qui rassemblent les habitants et renforcent le lien social. Le comité des fêtes travaille souvent en étroite collaboration avec la municipalité, les associations locales et parfois même les entreprises pour obtenir des soutiens logistiques et financiers. Leur objectif principal est de créer des moments de joie et de convivialité, tout en mettant en valeur les traditions et la culture locales.

Pour nous suivre :

 « comité des fêtes de Volnay » et
notre site internet : <https://www.volnay.ovh>

Maxence LECHAT
Président du CDF



COMITE DES FETES DE VOLNAY PROGRAMME 2026	
15 FÉV	CRÊPE AU FEU DE BOIS → Stade de foot de VOLNAY 14:00 - 18:00
26 AVRIL	CHASSE À L'ŒUF → Ecole de VOLNAY 10:00 - 18:00
19 JUIN	FÊTE DE LA MUSIQUE → Place de la MAIRIE 19:00 - 03:00
14 NOV	REPAS DANCE FLOOR → Stade de foot de VOLNAY 19:00 - 03:00
13 DÉC	ARRIVÉE DU PÈRE NOËL → Départ place de la MAIRIE 15:00 - 18:00



COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY

Une année record !

2025 a été pour le Comité des Fêtes de St Mars une très bonne année !

Nos manifestations sont toujours aussi fréquentées.

En février, le Jambon à l'os a fait salle comble, cela sans aucune publicité. L'édition 2026 aura lieu le 7 février à la salle polyvalente de Bouloire, comme depuis plusieurs années.

À cette occasion, un petit clin d'œil a été fait à M. et M^{me} Mariette qui ont été nos fournisseurs de boulangerie et pâtisserie pour cette manifestation pendant de nombreuses années.

L'organisation au cordeau a permis que tous, bénévoles et convives passent une très bonne soirée animée par Pierre-Antoine.

La manifestation phare de l'association, **les 24h de la Bille**, s'est égrenée entre janvier et mai. (suite page 22)



Les inscriptions tout d'abord, réalisées en présentiel le 18 janvier au Colibri, pendant lesquelles plus de 50 dossiers ont été déposés. Une sélection a permis de conserver 45 équipes.

Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, quelques joueurs et bénévoles ont célébré **le Nouvel An Kope**, célébration importante pour cette communauté qui accompagne et soutient les joueurs et bénévoles tout au long de l'année !

Enfin, après plus de 5 semaines de préparation, les 107 bénévoles (un record encore une fois), ont permis que l'édition 2025 du 16 au 18 mai soit un grand succès. Le départ a été donné cette année par Gabin Bernardeau, alors joueur au Mans-FC et qui évolue cette saison à l'OGC-Nice.

De nombreuses animations tout au long du week-end et la présence de nos amis forains ont permis de donner un caractère encore plus festif à cette manifestation. Le vide-grenier a réuni de nombreux exposants.

Cette année, pour la 6^{ème} fois, c'est l'équipe Mickael Janvier Multiservices qui a remporté la compétition avec 457 points, suivis par l'équipe du Super U Parigné l'Evêque (441 points) et Elag Creations/Coudre'Services avec 420 points.

À noter, pour l'édition 2026, des nouveautés pour les inscriptions et le déroulé de la course. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, Snapchat...)

Après un été chaud et sec, **la randonnée pédestre et VTT** a réuni sur plusieurs parcours un peu plus de 250 participants malgré de nombreuses manifestations ce même week-end juste après la rentrée scolaire.

Pour finir l'année en beauté, **le Père Noël** est arrivé mi-décembre à Saint-Mars-de-Locquenay et a parcouru les rues de Val-de-la-Hune accompagné par les familles en



distribuant des bonbons et des chocolats. Les meilleurs dessins d'enfants réalisés dans le cadre du concours organisé auprès des écoles ont été récompensés.

Le comité a également participé à d'autres manifestations organisées par des associations de la commune : chasse aux œufs (APE Volnay-Saint-Mars), Apéro concert (Commune de Val-de-la-Hune), Moules Frites (Généralisations Mouvement).

Lors de l'AG qui s'est tenue en septembre 2025, de nouveaux adhérents ont proposé leur participation : Bienvenue à Marine, Aude, Marius et Romaric.

Enfin, pour augmenter sa visibilité, le Comité des Fêtes s'est créé un logo qui reprend des éléments symboliques du village et de l'association.

Voici les dates des manifestations pour 2026 :

- **Jambon à l'os** le 7 février
- **24h de la Bille** (Kopes, Course, Vide-grenier, etc.) du 15 au 17 mai
- Cette année pas de Rando (proximité avec le Comice de Val-de-La-Hune)
- **AG du Comité** le 26 septembre
- **Arrivée du Père Noël** le 13 décembre à Volnay puis goûter à Saint-Mars-de-Locquenay...



JEUNESSE SPORTIVE VOLNAYSIEENNE

Notre club de la JSV compte une trentaine de joueurs. Les vétérans de Volnay jouent le dimanche matin, en championnat et coupe de septembre à mai. Depuis 3 ans, nous sommes en entente avec le club de Sainte-Osmare

et vous pouvez suivre nos rencontres sur le lien suivant : <https://www.fff.fr/competition/club/526853-j-s-volnaysienne/resultats-et-calendrier.html>

Vous pouvez facilement nous reconnaître sur les terrains grâce aux couleurs de notre club : maillots jaunes et shorts bleus.

À retenir : notre randonnée gourmande le 6 juin 2026.

Contacts Jeunesses Sportives de Volnay
Président : Didier FORTIER - 06 28 90 48 43
Location de la salle du stade :
Patrick GREGOIRE - 02 43 35 65 11



ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE DE SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY

Elle est orientée vers les randonnées pédestres et les découvertes patrimoniales ; elle participe également aux journées citoyennes de la commune.

Les chemins empruntés sont communaux ou intercommunaux.

Luc TORCHET, Président
Tél. : 06 06 49 90 98



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT VOLNAY

L'association propose des rencontres tous les vendredis pour jouer à la pétanque. De mars à octobre, venez profiter d'un après-midi tout en convivialité et en bonne humeur. Une fois par mois, nous nous retrouvons sur le terrain de boules de Volnay (au stade) puis nous alternons avec les communes voisines (Bouloire, Saint-Michel-de-Chavaignes et Saint-Mars-de-Locquenay).

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Les dates à retenir pour 2026 :

- **Notre traditionnelle Assemblée Générale**, le 23 janvier à Volnay (salle du foot).
- **Le bal de printemps** le 30 mars à Bouloire (salle polyvalente).
- **Le bal d'automne** le 21 septembre à Bouloire (salle polyvalente).
- **Le repas de Noël** le 5 décembre à Volnay (salle du foot).



Générations
Mouvement
Les Aînés Ruraux
Club de VOLNAY

Jacques Chastanet
Président
Tél. 06 64 10 86 95



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT DE SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY

L'association a pour but :

- de créer, animer, développer les rencontres et les liens d'amitié entre les retraités et préretraités,
- participer à l'animation de la vie communale,
- organiser des sorties et diverses activités et loisirs adaptés à chacun.

Activités : pétanque le vendredi après midi ; chants, jeux de cartes... le mardi après -midi.



Générations
Mouvement

Générations mouvement,
Bureau St Mars de Locquenay
Mairie délégué
7 place de l'église
Saint-Mars-de-Locquenay
72440 VAL-DE-LA-HUNE
Contact : Marc DELCAMP
07 88 99 43 62
presidelcamp@orange.fr

LES 2 PATTES VOLNAYSIENNES

Notre association compte aujourd'hui 30 adhérents.

Passionnés de mécanique, nous organisons des balades et des rencontres en 2CV tout au long de l'année. Allier passion et découverte, tel est notre crédo.

2025 fut marquée par plusieurs temps forts : visite du musée de la musique mécanique de Dollon, Salon BEIM du Mans, balade en vallée du Loir et week-end en Vendée.

Sans oublier l'incontournable Rassemblement National des 2CV à Agde en juin dernier.

Enfin en octobre 2025, nous avons eu le plaisir d'organiser une journée mécanique et randonnée, grâce à la mise à disposition du préau et de la salle du conseil municipal de Volnay.

Pour clôturer en beauté la saison, nous avons visité une chocolaterie à Mulsanne. Et quel plaisir de pouvoir fabriquer sa propre tablette de chocolat ! Évidemment, un repas convivial a clôturé cette belle journée à la salle municipale du Colibri à Saint-Mars-de-Locquenay.

Vous pouvez continuer à suivre notre actualité sur le tableau d'affichage à la mairie de Volnay.

Enzo HATTRY, Président
06 29 55 00 68



TS COMPÉTITION

TS Compétition, c'est la passion du sport automobile pratiquant le Fol'Car !

Des courses sur circuit fermé, sur terre ou asphalte, où l'adrénaline est reine.

Nous participons au Championnat de France, soit environ neuf courses à travers toute la France.

Rendez-vous le 25 avril 2026 à la salle du Colibri pour découvrir notre nouvelle voiture, autour d'un repas à emporter (sur réservation à l'avance).

Venez partager un moment convivial, soutenir l'équipe et plonger dans notre univers compétition !

Thomas SALMON, Président
06 43 50 94 26



VIE LIBRE - SECTION DE BOULOIRE

Nous réalisons des actions de prévention et d'information, notamment :

dans les milieux scolaires, envers les femmes, dans le milieu du travail, envers l'opinion publique, par des réunions d'information, organisation de stands, diffusion de journaux et documents spécialisés

Nous nous engageons également dans des actions en faveur des plus défavorisés : les phénomènes d'exclusion et de chômage sont souvent accompagnés d'une forte consommation d'alcool.



Les réunions mensuelles se déroulent **les troisièmes samedis du mois en alternance à Bessé sur Braye, Bouloire, Saint Calais et Saint-Mars-de-Locquenay à 15 heures.**

Les permanences ont lieu en général **le troisième mercredi du mois de 18 h à 19 h en alternance entre la mairie de Volnay ou le Colibri à Saint-Mars-de-Locquenay.**

Section de Bouloire : 02 43 35 70 40
vielibre-bouloire@vielibre.org
Patrick PAPIN : 06 12 19 29 15

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme chaque année, l'Association des Parents d'Élèves (APE) continue de mener diverses actions afin de récolter des fonds au profit des écoles de notre commune, pour le bien-être et les projets de nos enfants Valhunois.

Nous avons à cœur de favoriser les partenariats locaux, et plusieurs initiatives s'inscrivent dans cette démarche :

- **Nos traditionnels sapins de Noël**, proposés chaque année en collaboration avec l'entreprise Clouet de Bouloire (Val-de-la-Hune).
- **La vente de plants réalisée avec Les Jardins de Gruson** (Val-de-la-Hune), une opération qui a rencontré un franc succès l'an dernier et que nous aurons le plaisir de renouveler.
- **Une nouvelle collaboration avec Léonidas de Ruaudin** pour la vente de chocolats de fin d'année, une action gourmande et conviviale !

Grâce à la participation de chacun – parents, enseignants, commerçants et habitants – nous continuons à faire vivre des projets éducatifs et festifs au sein de nos écoles.

Un grand merci à tous pour votre soutien fidèle, votre enthousiasme et comptons sur votre présence pour la kermesse 2026.

Contact APE

pourlesenfantsvolnaystmars@gmail.com

Facebook : Asso pour les enfants de Volnay / Saint-Mars-de-Locquenay

Présidente : VIVET Gaëlle 06 72 00 08 74

(3^{ème} en partant de la gauche devant)

Vice Président : LAMPRIER Mathieu 06 74 05 00 30

Trésorière : VÉRITÉ Lucie 06 20 06 05 04

Trésorière adjointe : LEFÈBVRE Céline 07 65 86 86 70

Secrétaire : POTTIER Coralie 06 23 02 55 13

Secrétaire adjoint : L'HÔTELLIER Maxime 06 62 64 35 99



LES RANDONNEURS DES VALS

Une nouvelle Association de Randonnée est née

L'association « Les randonneurs des vals » a été créée en avril 2025 dans le cadre de la labellisation « Villages d'Avenir » des communes de Volnay, Saint-Mars-de-Locquenay et Tresson et avec le soutien actif des différents maires à savoir M^{me} Buin et MM. Barraïs et Pinto, tous trois présents lors de l'assemblée générale constitutive.

Actuellement composée de 31 membres, l'association est juridiquement une association collégiale. Un conseil collégial de six membres, soit deux par commune, la dirige.

Tels que définis par les statuts, les buts de l'association sont : l'inventaire, la réhabilitation et l'extension des chemins déjà existants, la sauvegarde, le balisage et l'entretien des circuits de randonnée.

Nous souhaitons organiser des journées thématiques pour la connaissance de la faune ou la flore ou d'autres événements.



Une marche a eu lieu le samedi 21 septembre 2025 dans les Sapins des Pauvres et a réuni une vingtaine de participants. Au retour, certains d'entre nous ont visité le château de la Chesnaye dans le cadre des Journées du Patrimoine.

À la demande du Perche Sarthois, nous avons vérifié le balisage des chemins de randonnée de nos communes afin de faciliter l'orientation des randonneurs occasionnels.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Le siège social se trouve à la mairie déléguée de Saint-Mars-de-Locquenay, 7 place de l'Église et la cotisation annuelle est de 2 euros.

les-randonneurs-des-vals@outlook.com

Tél. : 06 70 56 17 09

COMICE AGRICOLE ET RURAL DE VAL-DE-LA-HUNE

En 2026 aura lieu le premier comice agricole et rural de Val-de-la-Hune.

Agricole bien sûr, mais rural, ce qui a toute son importance dans nos communes. Nous souhaitons mettre à l'honneur aux côtés de nos agriculteurs, tout le savoir-faire de nos artisans, commerçants, auto-entrepreneurs... N'hésitez pas à nous contacter pour réserver un stand le samedi 29 août 2026.

Cette manifestation est l'occasion pour resserrer les liens entre les habitants de Val-de-la-Hune à travers le bénévolat déjà important, une centaine de personnes s'est fait connaître afin de participer aux différents ateliers - pour certains déjà débutés et pour les autres à venir - pour participer à la création et à la réussite de cette belle fête.

La fête, c'est également le thème retenu pour le comice :

ON SÈME LA VALSE DU TEMPS

En mars de cette année, une réunion publique s'est déroulée au Colibri afin de constituer un bureau et il a été décidé que le comice aura lieu à Saint-Mars-de-Locquenay au terrain de Vaudoire (celui des 24H de la bille, pour des raisons logistiques) le dernier week-end d'août 2026.

La fête commencera le vendredi 28 août 2026 au soir avec un karaoké suivi d'une omelette confectionnée sur place, puis d'une soirée disco « années 80 » animée par Sylvain Bilurien.

Le samedi 29 août dès 10h30, la visite officielle (élus et personnalités) inaugurera le Comice, qui se prolongera, avec l'exposition des animaux, de nombreux stands et animations tout au long de la journée. Le soir, place à la danse avec l'orchestre David RIVIERE précédé d'un bon repas.

Le dimanche 30 août, bric-à-brac toute la journée ainsi que des jeux inter-communaux se dérouleront dans une ambiance garantie. Une restauration sur le terrain sera proposée afin de remplir l'estomac de nos athlètes et de toutes les personnes présentes.

Vous êtes également conviés tous les mercredis, le matin, l'après-midi et le soir, à participer aux « ateliers décoration » à la salle du Colibri.

Les Valhunois(es) sont invités à décorer l'extérieur de leurs maisons autour du 15 août 2026, sur le thème du comice.

Renseignements : 06 72 00 08 74 ou 06 80 51 87 98

À noter qu'une « rando-fermes » se déroulera le 31 mai 2026 toute la journée sur les deux communes de Volnay et de Saint-Mars-de-Locquenay. 10 sites seront proposés à la visite.

Je tiens à remercier chaleureusement tous et toutes les bénévoles qui œuvrent déjà et qui œuvreront toute l'année aux différentes manifestations à venir, pour leur implication, leur positivité et leur enthousiasme.

Claude MARCHAIS
Président du Comice Val-de-la-Hune 2026



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE CHALLES



L'ensemble de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Challes vous remercie pour l'accueil lors de la distribution des calendriers en fin d'année et de votre participation à nos différentes manifestations.

Agenda 2026

- Randonnée pédestre : dimanche 26 avril 2026
- Concours de pétanque : samedi 4 juillet et samedi 30 août 2026
- Sainte Barbe : samedi 5 décembre 2026

Les événements Val-de-la-Hune

– À vos agendas... –

2026	Association / Communes		Événements
JANVIER	Mairie de Val-de-La-Hune,	02 43 35 46 12	Vendredi 16 janvier - Vœux des élus de Val-de-la-Hune - Salle du Foot Volnay - 19h
	Comité des Fêtes SMDL*	06 40 31 69 73	Samedi 17 janvier - Galette et voeux - Le Colibri - 11h
	Les Deux Pattes Volnaysiennes	06 29 55 00 68	Dimanche 18 janvier - AG - Adhérents - Salle du Colibri - St Mars-de-Locquenay
	Générations Mouvement Volnay	02 43 35 10 05	Vendredi 23 janvier - AG - Adhérents - Salle du Foot - Volnay
	Générations mouvement de SMDL*	07 88 99 43 62	Vendredi 30 janvier - AG et Galette des rois - Le Colibri - 14h
FÉVRIER	Mairie de Val-de-La-Hune,	02 43 35 46 12	Courant février à définir - Apéro Concert - crêpes - Le Colibri
	Générations mouvement de SMDL*	07 88 99 43 62	Vendredi 6 février - Crêpes / jeux de société - Adhérents - Salle Le Colibri - 14h
	Comités des Fêtes de Volnay	07 87 07 38 43	Dimanche 15 février - Crêpes au feu de bois - Salle du Foot - Volnay - 14h à 18h
MARS	Mairie de Val-de-La-Hune	06 14 44 33 16	Samedi 14 mars - Concert guitare au Colibri
	Générations Mouvement Volnay	02 43 35 10 05	Lundi 30 mars - Bal de Printemps avec Bruno Leblanc - salle polyvalente Bouloire - 12h
AVRIL	Mairie de Saint-Mars-de-Locquenay	02 43 35 44 07	Dimanche 12 avril - 5 ^{ème} Troc Plantes - Square des Tilleuls - 9 h à 12 h
	TS compétition	06 43 50 94 26	Samedi 25 avril - Repas à emporter et découverte de la nouvelle voiture - Le Colibri
	Comités des Fêtes de Volnay	07 87 07 38 43	Dimanche 26 avril - Chasse aux œufs de Pâques - École de Volnay - 10h à 18h
MAI	Mairie de Val-de-La-Hune	02 43 35 46 12	Vendredi 8 mai - Commémorations du 8 mai 1945 - Mairie déléguée 10h30
	Comité des Fêtes de Saint-Mars-de-Locquenay	06 40 31 69 73	Vendredi 15 mai - Parade des KOPS, départ Place de l'église St Mars de Locquenay - 17h30
			Samedi 16 et dimanche 17 mai - 24 Heures de la Bille 21 ^{ème} édition - « Vaudoire »
			Dimanche 17 mai - Vide Grenier des Billes - Terrain communal de Vaudoire
			Vendredi 22 mai - Repas de convivialité des Billes - Pour les Bénévoles - « Vaudoire »
JUIN	Association du Comice de Val-de-la-Hune	06 72 00 08 74 06 80 51 87 98	Dimanche 31 mai - Rando-Fermes
	Jeunesses Sportives de Volnay	06 28 90 48 43	Samedi 6 juin - Rando gourmande de la JSV (club de foot) - Salle du Foot
	Comités des Fêtes de Volnay	07 87 07 38 43	Vendredi 19 juin - Fêtes de la musique - Cours de la Mairie Volnay 19h à 3h
	Générations mouvement de SMDL*	07 88 99 43 62	Jeudi 25 juin - Repas Fêtes des pères - Salle du Colibri
JUILLET	APE « Pour les enfants »	06 72 00 08 74	Dimanche 28 juin - Kermess - Fête des écoles - École de Saint-Mars-de-Locquenay
	Mairie de Val-de-la-Hune	06 14 44 33 16	Samedi 3 juillet - Concert de Jazz - Square des Tilleuls ou église St Médard - 21h
AOÛT	Association du Comice de Val-de-la-Hune	06 72 00 08 74 06 80 51 87 98	Vendredi 28 août - Soirée Karaoké, Omelette & Disco années 80
			Samedi 29 août - Comice agricole - Terrain de Vaudoire dès 10h30
			Dimanche 30 août - bric-à-brac & jeux intercommunaux toute la journée
SEPTEMBRE	Générations mouvement + Comité des Fêtes de St Mars de Locquenay	07 88 99 43 62	Samedi 12 septembre - Moules Frites - Vaudoire - 12h
	Mairie de Val-de-la-Hune	06 14 44 33 16	Samedi 19 et dimanche 20 septembre - Journées du patrimoine - Place de l'église Saint-Mars-de-Locquenay et Volnay
	Générations Mouvement Volnay	02 43 35 10 05	Lundi 21 septembre - Bal d'Automne avec Bruno Leblanc - salle polyvalente Bouloire
	Comité des Fêtes de Saint-Mars-de-Locquenay	06 40 31 69 73	Samedi 26 septembre - AG - Adhérents - Salle Le Colibri - 10h
OCTOBRE	Mairie de Val-de-la-Hune	02 43 35 44 07	Vendredi 31 octobre - Soirée jeux de société spécial Halloween - 20h au Colibri
NOVEMBRE	Mairie de Val-De-La-Hune	02 43 35 46 12	Mercredi 11 novembre - Commémorations du 11 novembre 1918 - Mairie déléguée 10h30
	Comités des Fêtes de Volnay	07 87 07 38 43	Samedi 14 novembre - Repas Dancefloor - Stade du Foot de Volnay 19h à 3h
	Générations mouvement de SMDL*	07 88 99 43 62	Lundi 16 novembre - Inscription cotisation 2027 - Adhérents - Salle Le Colibri - 14h
DÉCEMBRE	Générations Mouvement Volnay	02 43 35 10 05	Samedi 5 décembre - Repas de Noël des adhérents et sympathisants - Salle du Foot
	Comités des Fêtes de SMDL* et de Volnay	06 40 31 69 73 07 87 07 38 43	Dimanche 13 décembre - Arrivée du Père Noël - Départ 15h - Place de la mairie à Volnay vers la l'église de Saint-Mars-de-Locquenay
	Générations mouvement de SMDL*	07 88 99 43 62	Mercredi 16 décembre - Repas de Noël - Adhérents - Salle Le Colibri - 12h

Nos rendez-vous hebdomadaires et mensuels

Générations mouvement de Saint-Mars-de-Locquenay	07 88 99 43 62	Les mardis après-midi : Chant Danse - Adhérents - 14h au Colibri
Mairie - Val-de-la-Hune	02 43 35 44 07	Les vendredis après-midi : Pétanque - Adhérents - 14h au Square des Tilleuls (de mars à septembre) - 4 communes participent
Association Loisirs et Culture de Saint-Mars-de-Locquenay	06 06 49 90 98	Le 1^{er} vendredi soir de chaque mois : Soirée Jeux de société - 20h au Colibri
		1 fois/mois de mars à septembre - Randonnées pédestres et découvertes patrimoniales pour les adhérentes de l'association

* SMDL = Saint-Mars-de-Locquenay

Connaissez-vous la petite histoire des comices ?

Tout a débuté au XIX^e siècle : à cette époque, l'agriculture française est encore largement traditionnelle et ses rendements sont faibles.

D'ailleurs, le « Comice Agricole du canton de Bouloire » a été créé en 1891. Il regroupe 8 communes, qui chacune à leur tour, organisent le comice annuel. Un roulement immuable qui permet aux habitants de Bouloire, Volnay, Thorigné sur Dué, Saint-Mars-de-Locquenay, Tresson, Coudrecieux, Saint-Michel-de-Chavaignes et Maisoncelles de profiter de belles festivités.

Les missions des comices sont alors de diffuser les meilleures méthodes agricoles, d'encourager les progrès techniques, de développer les sélections tant pour les semences que pour les races animales. Et bien sûr, les concours annuels apparaissent. Véritables symboles d'excellence, ils valorisent le monde paysan. Primes et prix stimulent les agriculteurs et font progresser les savoir-faire.

Les comices sont à l'origine des premiers syndicats agricoles, relais essentiels entre le gouvernement et les agriculteurs.

Leur vocation est toujours fondée sur l'esprit de rassemblement, d'échanges entre ruraux et citadins. Véritable vitrine, les comices sont synonymes de festivités et de transmission. Aujourd'hui encore, ils sont des lieux d'échanges, de rapprochement et de convivialité.

Savez-vous que notre commune est marquée par le changement et le dynamisme ?

- Volnay est la première commune à inaugurer le nouveau « Comice inter-communal du pays bilurien » en 2015, suite à la disparition du canton de Bouloire.

- Et aujourd'hui, nous sommes la première commune nouvelle avec la fusion de Saint-Mars-de-Locquenay et Volnay, une belle occasion pour tous les habitants de se fédérer autour de cette belle fête de village.

Commune rurale, Val-de-la-Hune, est forte de sa diversité, de son territoire et de ses paysans. Cette année encore, le comice va mettre en lumière les savoir-faire de nos éleveurs et exploitants et ensemble, nous allons semer *la valse du temps*.



Appel à bobines de films amateurs

Dans le cadre du comice 2026 de Val-de-la-Hune, l'association La Bobinotek - Cinémathèque de La Sarthe est à la recherche de vieilles bobines de films amateurs d'avant 1940 et jusqu'à la fin des années 1970-90 en pellicules 8 mm - Super 8 - 9,5 mm et K7 vidéo, qui permettent de témoigner de la vie quotidienne dans nos villages autrefois, à Volnay, Saint-Mars-de-Locquenay et les environs à travers des scènes de la vie quotidienne, les bals, les vieux métiers, les marchés, les mariages, les communions et baptêmes, les fêtes de village, les carnivals, etc.

Didier GRIGNON - 06 83 53 41 14
contact@labobinotek.fr

Vous pouvez aussi contacter la mairie qui transmettra.



Travaux de voirie 2025

L'année 2025 a été de nouveau riche en travaux de voirie, travaux qui représentent toujours une part importante du budget de la commune afin de maintenir le patrimoine routier en bon état :

1. Travaux d'imperméabilisation (deux couches d'émulsion + la pose de gravillons) pour un montant total de 72 203 € sur la VC 208 route des Zigous et Chemin de La Maulière à Saint-Mars (pour une surface de 6 200m²), sur la Route de l'Aubé (au Chêne-Blanc) à Volnay (sur une surface de 7 400m²), sur la VC 230 - Les Forges à Volnay et sur la VC 7 - Le Carrefour à Volnay). Ces travaux permettent de redonner de l'étanchéité à la route et ainsi éviter sa dégradation notamment en période hivernale.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS en septembre 2025.

2. Dans la continuité de ces travaux d'étanchéité de la route, des travaux de curage de fossés permettront de faciliter le bon écoulement des eaux pluviales et ainsi préserver la voirie. Ces travaux concernent une dizaine de routes de la commune et sont réalisés par les entreprises Pineau et Savatier (pour un montant total de 25 484 €).

Les travaux de voirie ont également concerné l'entretien de nombreux chemins de la commune. C'est le cas de l'aménagement d'un chemin reliant le

Grand Gruet au Petit Gruet à Volnay (sur le parcours de randonnée de plus de 21 km de la commune) afin d'éviter que les marcheurs n'empruntent le bord de la RD90 sur plus de 300 mètres, portion dangereuse sans accotement. **Ce nouvel itinéraire est inséré dans le guide 2025 des randonnées du Perche Sarthois.**

De nombreux autres travaux ou aménagements ont été entrepris, comme **l'acquisition de bancs et de porte-vélos** qui seront installés au fil de l'eau, entre autres sur le parking du cabinet de la kiné de Volnay, au cimetière, au hangar de la CUMA de Volnay, à l'école de Volnay, au City-Stade et près de l'église de Saint-Mars-de-Locquenay (près de l'école et du square de Tilleuls). Un portique avec une barre de 2m sera installé à l'entrée du stade de Volnay.



Enfouissement des réseaux

Après plusieurs mois d'intervention, les travaux de déviation d'une ligne électrique Haute Tension, décidée par le Département, propriétaire du réseau, dans le cadre du renforcement et de la sécurisation de ses installations, devraient être terminés et réceptionnés au moment où vous lirez cet article.

Cette ligne déviée, en passant par la **rue de L'Aulnaie Guiton**, a permis à la commune de Saint-Mars-de-Locquenay de profiter de ces travaux pour finaliser l'effacement des réseaux télécom et d'éclairage public dans cette rue et celles du **Chemin neuf, rue du Moulin et une partie de la rue de la Hune** (zone entourée en rouge sur le plan).

L'effacement des réseaux, avec un reste à charge pour la commune d'environ 60 000€, permet d'embellir les rues et de valoriser l'aspect de l'ensemble du quartier.



Projet de fusion des syndicats de distribution de l'eau potable

Notre commune est actuellement desservie en eau potable par l'intermédiaire de deux syndicats :

- Le SIAEP Région de Bouloire pour 90% de la commune ;
- Le SIAEP du Jalais (pour les habitants de la Chaussée et des Bombardières, au nord de Volnay).

Le syndicat de Bouloire gère la distribution d'eau potable d'une vingtaine de communes (allant jusqu'à Sainte-Cérotte pour la plus éloignée) et celui du Jalais gère la distribution sur 13 communes (dont Connerré, Le Breil-sur-Mérize, Montfort-le-Gesnois, Nuillé-le-Jalais, Parigné-l'Évêque, Saint-Mars-La-Brière, Surfonds et Volnay).

Périmètre actuel des 2 syndicats :

SIAEP de JALAIS	SIAEP de BOULOIRE
5 192 habitants desservis	7 362 habitants desservis
4 261 abonnés	2 916 abonnés
209 km de réseau	499 km de réseau
2 installations, 6 réservoirs	2 installations, 7 réservoirs

Dans le but de simplifier la gestion de l'eau potable, du fait que les deux syndicats desservent plusieurs fois les mêmes communes, ces syndicats ont entamé une réflexion afin d'opérer une fusion. Par ailleurs, le fait de

renforcer le syndicat doit permettre de mieux négocier les appels d'offres pour les travaux à venir.

Cette réflexion est rendue possible également du fait du souci commun des deux syndicats d'assurer une qualité de service optimale pour les usagers. La mutualisation des services permettrait de générer des économies de 8 000 à 25 000 € annuels sur les charges de gestion et les dépenses réelles.

Les défis techniques communs à relever sont les suivants :

- Renforcement des traitements, notamment contre les pesticides et micropolluants, par charbon actif ;
- Harmonisation des systèmes de gestion ;
- Sécurisation climatique, notamment par le biais de plans de résilience face à la sécheresse.

Les discussions sont encore en cours entre les deux syndicats afin d'harmoniser au maximum les pratiques et des rencontres sont encore prévues avec la Préfecture afin de présenter le projet.

Mais la fusion de nos deux syndicats, si elle aboutit, devrait être effective courant 2026.

Assainissement Val-de-la-Hune

— Des travaux en 2025... —

Conformément aux engagements de la commune en 2024, la réhabilitation du réseau d'assainissement de nos deux communes, s'est déroulée en début d'année 2025 (janvier et février).

Suite à une phase de Consultation des Entreprises (dans le cadre d'une procédure de Marchés Publics), lancé durant l'été 2024, l'analyse des offres et l'attribution de notes (critères techniques et de prix) ont permis de déterminer les entreprises qui ont procédé aux travaux de réhabilitation de nos réseaux :

- 1. Travaux avec tranchées** (au stade de Volnay et à la résidence H. Pasteau) réalisés par l'entreprise PINEAU TP : 42 747,15€ HT
- 2. Travaux de réhabilitation** par chemisage intérieur sur 3 342 ml réalisés par l'entreprise TELEREP France : 279 085,93€ HT
- 3. Rémunération de notre AMO** (Cabinet GÉtudes) sur ce dossier : 18 124,89€ HT

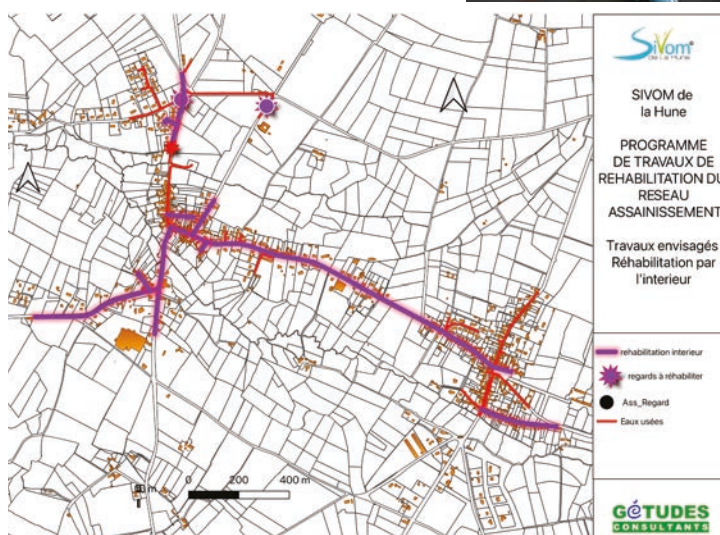
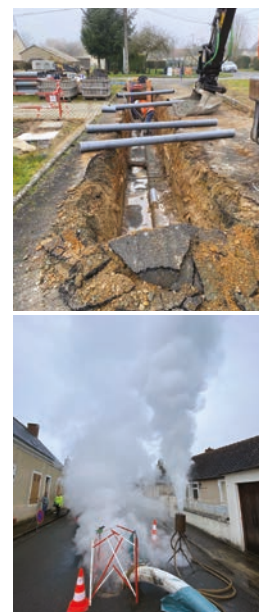
Ces travaux ont été autofinancés, sans recourir à l'emprunt, grâce à des finances saines héritées de notre syndicat intercommunal (SIVOM de La Hune).

... et la prolongation du contrat avec la SAUR

Le contrat de concession par affermage, conclu le 1^{er} janvier 2018 et reçu en Sous-Préfecture de Mamers le 27 décembre 2017, transféré à la commune nouvelle de Val-de-la-Hune, arrivait à échéance le 31 décembre 2025.

Le Conseil Municipal a décidé de prolonger le contrat d'une année afin d'assurer la continuité du service public de l'assainissement collectif le temps nécessaire d'organiser son service et de choisir son futur mode de gestion (DSP, Régie...). Ainsi, dans les mêmes conditions que précédemment, le contrat de concession du service public d'assainissement collectif a été prolongé par avenant avec la Société SAUR jusqu'au 31 décembre 2026. Il appartiendra à la nouvelle municipalité de choisir le futur mode de gestion de l'assainissement de Val-de-la-Hune.

Par ailleurs, un programme de travaux de réhabilitation de notre STEP (station d'épuration) a été conclu avec la SAUR, au titre d'un protocole transactionnel avec la municipalité. L'entreprise SAUR s'engage à effectuer à ses frais les travaux d'amélioration de la station d'épuration de Volnay. Ces travaux consistent, en substance, en la remise en état des lits plantés de roseaux, la rénovation des bordures des bassins et en la modification du génie-civil des filtres.



Projet de logements locatifs à Volnay

Le conseil municipal étudie, avec Sarthe Habitat, une opération de réalisation de logements locatifs sur la seule zone viabilisable dont elle a la maîtrise foncière, derrière la résidence Henri Pasteau de la commune de Volnay, zone fléchée en zone d'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) sur le document du PLUi de 2022, consultable par tous sur le site internet de la Communauté de Communes (onglet Aménagement -> PLUi -> OAP p.184 à p.187). L'objectif est de répondre à une demande très importante de logements locatifs qui font cruellement défaut dans notre village. Cela permet d'envisager concrètement l'arrivée ou le maintien de jeunes couples et de familles dans notre village, afin de garantir les effectifs de l'école (équipement qui bénéficie également d'investissements importants).

Les conditions classiques d'intervention de Sarthe Habitat en zone 3 implique une prise en charge du foncier et de sa viabilisation par la collectivité.

Les coûts fonciers pour la collectivité (charge foncière) comprennent le prix du terrain, le coût des travaux de voirie et réseaux publics (AEP, EP/EU, ENEDIS...) d'un montant prévisionnel d'environ 250 000 €.

Par la suite, la commune cèdera le foncier viabilisé à l'euro symbolique au profit de Sarthe Habitat qui réalisera (sous sa maîtrise d'ouvrage) les travaux de construction des logements et des réseaux de distribution « privés » des fluides et énergies.

Planning prévisionnel :

- Entre janvier et juin 2026 : validation du projet par le comité d'investissement de Sarthe Habitat et signature de la convention de partenariat avec Val-de-la-Hune.
- Entre octobre 2026 et juillet 2027 : lancement et étude de la consultation de maîtrise d'œuvre. Permis de construire / consultation des entreprises / achat foncier, notification des entreprises.
- À partir de juillet 2027 : chantier d'une durée prévisionnelle de 12 à 16 mois (en fonction des congés et des intempéries).
- Décembre 2028 : livraison et réception de chantier.
- 1^{er} trimestre 2029 (ou trois mois après la réception) : mise en location.

Des réunions publiques (ou de quartier) auront lieu dès que possible et tout au long de l'avancement de l'opération, entre 2026 et 2028.



Sarthe habitat
bailleur & aménageur

« **Bien chers toutes et tous, habitants du Gesnois Bilurien,** Alors que ce mandat s'achève, je souhaitais partager avec vous un bilan sincère de ces années marquées par des défis majeurs. Dès le départ, les crises successives nous ont confrontés à des choix complexes et à des arbitrages difficiles, exigeant une adaptation permanente. Pourtant, malgré les incertitudes et la diversité des défis, notre territoire a continué d'avancer. Cette résilience témoigne de notre capacité à agir ensemble, avec détermination et solidarité.

Ce résultat collectif est d'abord le fruit de l'engagement sans faille des élus communautaires, jusqu'au bout de leur mandat. Leur implication constante a été essentielle pour maintenir le cap et porter les projets qui nous rassemblent. Je tiens à saluer leur sérieux et leur transparence, même lorsque les décisions à prendre n'étaient pas évidentes. Je n'oublie pas non plus leurs conjoints et leurs familles, dont le soutien et les sacrifices ont permis à chacun de consacrer le temps nécessaire à cette charge particulièrement exigeante.

Autour d'eux, je souhaite aussi remercier les techniciens, dont l'expertise et les conseils ont été précieux, ainsi que les agents de terrain, qui ont su tous s'adapter en permanence aux nombreuses décisions prises. Je pense également aux acteurs économiques, directement concernés par des politiques parfois incertaines, mais qui ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Enfin, un merci particulier au monde associatif, véritable clé de voûte de notre savoir-vivre ensemble, et qui contribue chaque jour à faire du Gesnois Bilurien un territoire dynamique et solidaire.

Prendre des décisions dans un contexte aussi mouvementé n'a pas toujours été simple. Les débats ont parfois été vifs, les avis divergents, mais la démocratie a toujours trouvé sa place. C'est cette capacité à échanger, à confronter les points de vue et à avancer ensemble qui a fait notre force.

Les projets menés, petite enfance, jeunesse, emploi, développement économique, culture, mobilité, transition écologique, illustrent cette volonté commune de construire un avenir plus durable et plus équilibré pour notre territoire.

Alors qu'une nouvelle page se tourne, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite, et qu'elle soit surtout marquée par un climat de paix et de sérénité retrouvées. »

André PIGNÉ
Président de la communauté
de communes du Gesnois Bilurien



Chantier argent de poche

Quoi de mieux que d'impliquer nos jeunes dans l'embellissement, l'amélioration de leur cadre de vie ?

C'est l'objectif des chantiers « Argent de Poche » portés par le Service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes du Gesnois bilurien.

Le projet proposé cette année aux jeunes Valhunois et Valhunoises était la réhabilitation de la partie « Bar » de la Salle du Colibri à Saint-Mars-de-Locquenay, dans un style un peu rétro. Le projet, présenté lors d'une première réunion, a suscité l'intérêt d'une quinzaine de jeunes, parmi lesquels huit ont été choisis. Elina, Lou, Nina, Justine, Merwan, Maelo, Enzo et Johann ont donc œuvré pendant la première semaine des vacances scolaires d'été, grâce aux conseils de Thomas et Romain, les deux agents techniques impliqués dans le projet. Décapage, ponçage, préparation, peinture des murs et des boiseries ont permis de redonner un coup de neuf à cette salle régulièrement utilisée pour différentes activités associatives. Lors de cette semaine, une rencontre a été également organisée pour évoquer les fêtes d'antan qui ont eu lieu dans cette salle (merci à Nicole et Césaire) et des photos anciennes ont été choisies pour décorer les murs (merci Régine). Merci également à Jessica Kagenaar, animatrice jeunesse de la CdC pour l'encadrement des jeunes.

À n'en pas douter, les travaux réalisés par ces jeunes de la commune contribueront à rendre ce lieu encore plus attractif.



Accompagnement numérique : Élodie à vos côtés.

Élodie Rossetto est la nouvelle conseillère numérique de notre territoire depuis le 1^{er} novembre 2025, succédant ainsi à Gwennolé Marchand.

Passionnée d'informatique et recrutée par le Département de la Sarthe, elle pourra vous accompagner dans l'apprentissage et la maîtrise des outils numériques, par exemple dans vos démarches en ligne, dans l'utilisation d'Internet au quotidien ou dans la protection de vos données personnelles (en vous indiquant par exemple les bonnes pratiques en matière de cybersécurité).

Afin de rendre chacun plus autonome dans l'utilisation des nouvelles technologies, Elodie Rossetto interviendra dans notre commune (permanences en mairies) pour un accompagnement personnalisé ou lors d'ateliers gratuits organisés à l'échelle de plusieurs communes, sur des thématiques précises.

Un programme de ses interventions vous sera communiqué régulièrement par affichage en mairie et/ou sur les réseaux sociaux (page Facebook de Val-de-la-Hune).



Guide 2025 des Randonnées en Perche Sarthois

Cette nouvelle version 2025 propose 50 circuits pour découvrir notre patrimoine naturel et architectural, dont 19 circuits sur le territoire du Gesnois Bilurien.

Cette édition met à l'honneur des nouveaux circuits, ainsi que de nombreux parcours créés ou remaniés, ainsi que les circuits de Volnay et de saint-Mars-de-Locquenay, pour découvrir la richesse de notre territoire et satisfaire tous les amoureux des balades locales.

Le guide est en vente au prix de 10 € dans les librairies, offices de tourisme et certaines mairies.

Renseignements et informations :
02 43 60 72 77
www.perche-sarthois.com



La Bibliothèque de Tresson

Située 12 rue des Rosiers, elle vous accueille le mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. C'est gratuit, ouvert à tous, que vous habitiez Tresson ou pas.

Il est prévu que le transport solidaire organisé entre les communes de Val-de-la-Hune et Tresson, tous les samedis matins, soit une belle opportunité pour tous nos administrés de fréquenter cette bibliothèque, lieu de culture, de liens et de convivialité !

Vous souhaitez un livre en particulier, nous vous le commandons et il arrive par la navette de Sarthe Lecture qui passe un vendredi par mois.

APPEL À BÉNÉVOLES

Merci à toutes les personnes qui pousseront la porte de ce lieu et un grand merci aux bénévoles, actuels et futurs. Pour rejoindre l'équipe des bénévoles, contacter Chantal au 06 76 89 49 28.

Lutte contre l'Ambroisie :

Deux foyers déjà identifiés sur la commune de Val-de-la-Hune.

Agissons ensemble pour notre santé !

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est une plante invasive dont la prolifération représente un enjeu majeur de santé publique sur notre commune et notre territoire. Son pollen, émis de fin juillet jusqu'en octobre, est extrêmement allergisant et peut provoquer des symptômes sévères chez les personnes sensibles, même à très faible concentration.

Quels sont les risques pour la santé ?

Quelques grains de pollen d'ambroisie par mètre cube d'air suffisent pour déclencher des réactions allergiques parfois sévères :

- Rhinite (éternuements, nez qui coule, démangeaisons).
- Conjonctivite (yeux rouges et larmoyants).
- Trachéite (toux).
- Dans 50 % des cas, l'allergie peut se transformer en asthme.

Comment reconnaître l'Ambroisie ?

Il est essentiel de pouvoir identifier cette plante pour mieux la combattre, surtout avant la floraison, quand elle est encore petite :

- **Feuilles** : elles sont très découpées, d'un vert clair uniforme sur les deux faces (contrairement à l'armoise commune qui a le dessous des feuilles blanc argenté).
- **Tige** : elle est velue.
- **Pollen** : les fleurs sont de petits épis vert-jaune situés en haut de la tige, sans pétales. Attention, le pollen ne s'envole qu'à la floraison !



L'Affaire de tous : votre rôle est crucial !

La loi rend obligatoire la destruction de l'ambroisie. En tant qu'autorité de police locale, la municipalité agit sur le domaine public, mais la lutte nécessite l'implication de tous les habitants sur les terrains privés.

Si vous trouvez de l'ambroisie sur votre propriété :

- Arrachez la plante ou coupez-la au plus près du sol.
- Portez des gants pour éviter tout contact avec la sève, et un masque si la plante est déjà en fleurs pour ne pas respirer le pollen.
- Jetez les plants dans un sac fermé avec les ordures ménagères (ne pas les mettre au compost ou dans les déchets verts qui pourraient disséminer les graines).

Les élus et les agriculteurs sensibilisés à cette problématique nouvelle

Le 1^{er} juillet dernier, une réunion a été organisée à l'initiative de l'association Polleniz et de notre référent communal de lutte contre les espèces invasives et nuisibles, M. Philippe Laude. Élus municipaux et agriculteurs étaient réunis pour recevoir une information utile et constater la présence de cette plante indésirable sur deux sites de notre commune. Nous pouvons tous être acteur de la lutte contre l'Ambroisie. Des informations sont disponibles en mairie et à l'adresse suivante <https://ambrosie-risque.info/>



Comment et où signaler l'Ambroisie ?

Si vous trouvez de l'ambroisie sur le domaine public ou sur un terrain privé qui ne vous appartient pas, signalez la zone infestée ! C'est le moyen le plus efficace pour que l'information remonte aux services compétents.

Le signalement est simple et gratuit :

- Sur internet : via la plateforme nationale www.signalement-ambrosie.fr
- Par téléphone : au 0 972 376 888 (numéro national, non surtaxé) ;
- Via l'application mobile : « Signalement Ambrosie » (disponible sur les plateformes de téléchargement) ;
- Àuprès de la Mairie : référent municipal Philippe Laude au 02 43 35 68 18.

Ensemble, réduisons l'impact de l'ambroisie pour des étés plus sereins et un environnement plus sain pour tous !

Composteur partagé

Depuis le 31 décembre 2023, le tri à la source des biodéchets est obligatoire pour tous, particuliers comme professionnels.

Les collectivités doivent proposer des solutions de collecte séparée ou de valorisation, via le compostage individuel ou collectif, notamment pour les administrés ne disposant pas d'espaces privés favorables au compostage. C'est pourquoi nous avons choisi de répondre à un appel à projet du Syvalorm pour l'installation d'un composteur collectif.



Le Syvalorm, engagé dans une démarche de prévention des déchets, soutient les initiatives du territoire visant la réduction des déchets. Pour ce faire, il entend mettre à disposition des habitants volontaires le matériel nécessaire à l'installation d'aires de

compostage collectif.

Le suivi du compostage collectif est confié à l'association Athéna qui est l'interlocuteur privilégié pour la mise en place des projets et leur bon fonctionnement une fois installé.

Le compost sera valorisé localement et une fois mûr, récupéré et distribué uniquement aux administrés qui ont participé ou servira pour les espaces verts de la commune.

L'investissement nécessaire à cette opération est entièrement financé par la Syvalorm. La commune assure un suivi et la fourniture du paillage de type BRP (Bois Raméal Fragmenté) pour l'apport en carbone. L'association Athéna, avec Grégoire, reste présente à nos côtés pendant une année.

Pour utiliser ce composteur collectif, vous devez vous inscrire en Mairie déléguée de Saint-Mars-de-Locquenay afin de bénéficier du bac d'apport et des conseils d'utilisation.

Atlas de la Biodiversité Communale

C'est quoi ?

C'est un inventaire le plus exhaustif possible des milieux et des espèces animales et végétales qui implique l'ensemble des citoyens en faveur du patrimoine naturel.

À quoi ça sert ?

- À connaître la richesse de la biodiversité de notre commune pour évoluer avec elle.
- À nous sensibiliser à la flore et à la faune sauvage présentes sur notre territoire.
- À avoir un outil d'information et d'aide à la décision pour la commune.
- À partager les cartographies, les fiches et toutes les productions de l'ABC.
- À se passionner pour les mondes qui nous entourent.
- À créer du lien entre les citoyens.

Comment ça va se passer ?

Le Pays du Mans a été retenu comme lauréat de l'appel à projets Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Ce programme, mené de 2025 à 2027, associe huit communes volontaires, dont Val-de-la-Hune.

L'Atlas de la Biodiversité débutera en janvier 2026, offrant l'occasion de mieux connaître la richesse naturelle de la commune et d'agir pour sa préservation.

Inventaires naturalistes

En 2026, le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir et la LPO Sarthe réaliseront des inventaires scientifiques (chauves-souris, mammifères semi-aquatiques,



odonates, reptiles, oiseaux, amphibiens). Certains auront lieu de nuit : les habitants en sont donc informés.

Animations et temps forts

» Une animation dédiée aux amphibiens est organisée le mercredi 4 février de 18h à 20h, avec présentation en salle puis sortie autour d'une mare. Inscriptions sur www.cpie72.fr.

» Un inventaire participatif aura lieu le samedi 6 juin 2026 de 9h à 12h, en présence de naturalistes.

» Les habitants sont invités à contribuer aux observations via l'application iNaturalist, en déposant photos et sons des espèces observées sur la commune. Les données seront vérifiées par les naturalistes et intégrées à l'ABC. Pour accéder à la page du projet sur l'application, scannez le QR code (création d'un compte nécessaire).



» Des animateurs interviendront également auprès des classes de CM1 et CM2 afin de proposer deux animations dédiées à la découverte d'une espèce, incluant une sortie sur le terrain.

Pour suivre l'actualité :

Retrouvez toutes les informations de l'ABC et l'annonce des prochains temps forts sur la page Facebook de la commune @Val de la Hune, sur www.cpie72.fr, ainsi que sur www.paysdumans.fr.

En 2027, une cartographie sera réalisée ainsi qu'une base de données et un plan d'action en faveur de la biodiversité. Tous ces documents seront évidemment accessibles à tous.

Prévention des incendies : notre commune devient « Sentinelle de la Forêt »

Le 4 juillet 2025, la municipalité a officialisé son adhésion au dispositif « Sentinelles de la Forêt », renforçant ainsi la mobilisation citoyenne contre le risque incendie en milieu boisé. Cette démarche, menée en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et l'Office National des Forêts (ONF), vise à protéger nos massifs forestiers, nos biens et nos concitoyens.

Face à la classification récente de notre commune comme « sensible au risque incendie » par la Préfecture, l'intensification du risque d'incendie partout en Sarthe, notamment durant la saison estivale, l'anticipation et la rapidité d'alerte sont primordiales. Le dispositif « Sentinelles de la Forêt » est une réponse concrète qui s'appuie sur la vigilance et le maillage du territoire par des citoyens volontaires. Il a paru intéressant aux élus de Val-de-la-Hune, de Challes et du Grand-Lucé de travailler ensemble sur cette démarche, au regard de la continuité de nos nombreux massifs forestiers. Par exemple, nous avons défini ensemble le positionnement des panneaux de signalisation du dispositif, à des endroits nous paraissant stratégiques.

Un maillon essentiel de la sécurité locale

L'objectif de ce réseau est double :

- 1. Prévention et Surveillance :** les Sentinelles sont utiles pour repérer les signes avant-coureurs (comportements à risque, mégots, dépôts sauvages) et surveiller les départs de feu éventuels.
- 2. Alerte Rapide :** en cas d'incident, elles transmettent une alerte rapide et localisée aux services de secours (18 ou 112) grâce à des outils et des protocoles dédiés (application sur smartphone). Ce gain de temps est souvent décisif pour circonscrire un feu naissant.

L'adhésion à « Sentinelles de la Forêt » s'inscrit dans une politique communale globale de prévention, qui inclut également le respect strict des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) par tous les propriétaires concernés.

9 feux sur 10 sont d'origine humaine (imprudence ou négligence).

La vigilance de chacun reste la première des préventions.

Un Engagement Fort pour la Forêt (Signature de la convention)

La convention scellant notre adhésion au dispositif « Sentinelles de la Forêt » a été officiellement signée le 4 juillet 2025 au lieu-dit « La Ferme Neuve » aux confins des communes de Saint-Mars-de-Locquenay, Volnay et Le Grand-Lucé.

Les élus de Val-de-la-Hune ont accueilli Mme La Sous-Préfète de La Flèche Marie-Élise Tilly, le Président du Département Dominique Le Mèner, les autres maires signataires (MM. Guy Fourmy pour Challes et Pascal Dupuis pour Le Grand-Lucé), les représentants du SDIS et de l'ONF, ainsi que nos sentinelles bénévoles pour formaliser cet engagement.

Un Grand Merci à Nos Sentinelles Bénévoles !

Le succès de ce dispositif repose avant tout sur l'engagement de nos concitoyens. La Municipalité souhaite adresser ses plus vifs remerciements aux neuf valhunoises et valhunois qui ont d'ores et déjà répondu à l'appel et se sont portés volontaires pour devenir Sentinelles. Leur sens du civisme, leur temps et leur vigilance sont des atouts inestimables pour la sécurité de notre commune. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur un tel réseau de proximité et de solidarité. Un grand merci à Patricia, Patrick, René, Jean, Valérie, William, François, Luc et Jocelyne pour leur engagement citoyen.

Vous souhaitez rejoindre le dispositif ?

Si vous êtes régulièrement en forêt (promeneur, randonneur, VTTiste, propriétaire forestier, chasseur, agriculteur, etc.) et que vous souhaitez participer à la surveillance, vous êtes le bienvenu !

Contactez la mairie au 02 43 35 46 12 ou mairie@valdelahune.fr

Votre engagement, c'est la protection de notre environnement et de notre patrimoine naturel commun.



Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Femmes, familles monoparentales, victimes de violences intra-familiales, vous n'êtes pas seules : le CIDFF est là pour vous !

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) vous accompagne et un.e juriste répond à vos questions, sur vos droits et vous oriente :

- Droit de la famille, enfants, parents (union libre, séparation, divorce, droit de visite et d'hébergement, pension alimentaire, filiation, etc.).
- Violences sexistes et sexuelles (au sein du couple, violences conjugales, violences au travail, droit des victimes, procédures, etc.).
- Droit du travail et de la santé (occlusion ou rupture de contrat, droit aux congés, maladie professionnelle, arrêt ou accident de travail...).
- Autres (droit au logement, droit des étrangers, droit de la consommation, droit des personnes vulnérables, succession, etc.).

Accueil gratuit, confidentiel et anonyme sur rendez-vous au 02 43 76 70 25 les 2^e et 4^e mardis de chaque mois de 9h30 à 12h30 au Centre LARES - 1 place Jacques MOREAU - 72450 Montfort-le-Gesnois.

Le CIDFF est une association de loi 1901, présente depuis 35 ans en Sarthe. Elle exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État et dont l'objectif

est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes, promouvoir l'égalité entre tou.te.s, lutter contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.

Les engagements du CIDFF :

- Une prise en compte globale de votre situation,
- Une information gratuite et confidentielle (pour toutes personnes majeures),
- Un accueil personnalisé,
- Une écoute attentive, engagée et bienveillante.



En Sarthe, accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et le jeudi matin de 13h30 à 16h au 02 43 54 10 37 - info@cidff72.com

Sarthe Autonomie

« Sarthe Autonomie - Maison Départementale de l'Autonomie » est un lieu d'accueil unique à disposition des personnes en situation de fragilité : enfance, parentalité, handicap, personnes âgées et leur famille.

C'est aussi un moyen pour rencontrer des professionnels, des associations et développer des projets. Elle centralise et regroupe aujourd'hui plusieurs services.

Contacts :

BOULOIRE 02 43 63 30 35

3, rue du Collège

Sarthe Autonomie 08 00 52 62 72

Annexe de la Croix de Pierre

2 rue des Maillets - LE MANS

E-mail : sartheautonomie@sarthe.fr

Site internet : <https://www.sarthe.fr/solidarite-autonomie>



Les espaces France Services

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique: à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un lieu unique.

France services, proche de vous, proche de chez vous !

- Le Breil Sur Mézère : Le Landon 02 43 89 83 13

- Montfort le Gesnois : Centre Social Lares 02 43 76 70 25

Vous trouverez aussi des espaces France Services au Grand-Lucé, Parigné-l'Évêque et Champagné.

Plus d'infos sur <https://www.france-services.gouv.fr/#edit-address>

Les permanences itinérantes sont très faiblement fréquentées, cette situation conduit à réorganiser les permanences itinérantes de France Services depuis fin 2022.

Ses agents se déplaceront désormais uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez bien sûr aller directement au Breil-sur-Mézère.



Le transport solidaire à la UNE

L'initiative du CCAS de Val-de-la-Hune a de nouveau été mise en lumière en première page du Maine Libre le 24 novembre 2025.

Vous trouverez un dépliant, inséré dans ce bulletin permettant de connaître les trois services mis en place avec le minibus, en partenariat avec le centre social du LARES basé à Montfort-le-Gesnois, au service des habitants de Val-de-la-Hune et de Tresson.

Vous avez des problèmes de transport pour vos courses ou vous voulez vous rendre au marché et à la bibliothèque de Tresson le samedi matin ? Alors, ce service est fait pour vous et il est gratuit pour les utilisateurs (finan-

cé par le CCAS de Val-de-la-Hune et la commune de Tresson).

Contactez votre mairie pour plus de renseignements et pour votre inscription.



Le Centre LARES : une année 2025 riche en actions...

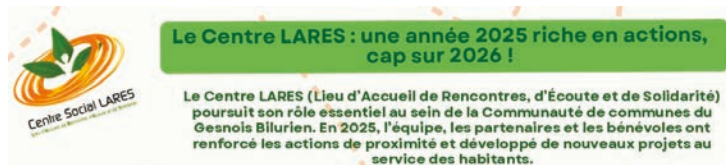
Le CCAS de Val-de-la-Hune est adhérent au Centre LARES (Lieu d'Accueil de Rencontres, d'Écoute et de Solidarité), structure associative qui poursuit son rôle en renforçant les actions de proximité et développant de nouveaux projets au service des habitants du territoire.

Ses activités et services : accueil et accompagnement.

- **Ateliers** : activités manuelles, cuisine, sorties, parentalité, scrapbooking, conversations anglaises, ateliers repair'café, cafés-couture, Formation Babysitting...
- **Pauses conviviales** : extension à Ardenay-sur-Mérize et Saint-Corneille.
- **Soutien aux associations** grâce au label Guid'asso.
- **Intervals' de l'écoute, France Services, Hôtel social, Module d'accompagnement à la retraite.**

Ses temps forts en 2025

- Bourse aux vêtements, aux jouets, Journée des familles au naturel, Rentrée du LARES, Journée Portes ouvertes du LARES, Spectacle de Noël à Fatines, Réveillon solidaire.



- Événements co-animés : fête de l'été avec le Café de la place (Saint-Mars-la-Brière), participation au Téléthon et au marché de Noël, Troc plantes à Tresson.
- Des sorties à Saint Malo, à Terra Botanica.

Cap sur 2026 !

En plus de ses manifestations, événements, activités, animations, Le Centre LARES propose des projets spécifiques pour les seniors (des ateliers numériques ou comment utiliser facilement un téléphone portable, une tablette, des ateliers mobilité, etc.).

Le Centre LARES est toujours à la recherche de personnes bénévoles qui souhaiteraient partager leurs compétences au travers de différentes activités. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître au 02 43 76 70 25.

1^{er} REPAS DU CCAS VAL DE LA HUNE

Le premier repas de l'histoire du CCAS de Val-de-la-Hune a eu lieu cette année à la salle du stade de Volnay le jeudi 22 Mai 2025.

Ce fut un moment très agréable pour ce repas offert par le CCAS de Val-de-la-Hune aux personnes de plus de 68 ans, domiciliés sur notre commune.

Nous étions 70 à partager un repas concocté par Monsieur Chaligné, traiteur à Saint-Mars-d'Outillé et toute son équipe. Beaucoup ont également profité de ce moment pour danser et chanter ensemble entre Locquenaysiens et Volnaysiens.



Merci à tous pour votre grande joie de vivre !

Merci à Danielle pour la décoration, l'organisation et les photos, à Césaire pour la sono et l'ambiance, aux danseurs et danseuses, aux chanteurs et chanteuses qui ont su créer une ambiance chaleureuse et festive tout au long de la journée.

Nous tenons également à remercier le club de foot JSV pour le prêt de la salle.

La date du repas 2026 sera communiquée ultérieurement par courrier.



Mission Locale : un rôle essentiel

La Mission Locale Sarthe Nord constitue un précieux soutien essentiel pour nos jeunes (antennes à Savigné-l'Évêque, Montfort-le-Gesnois, Connerre et Bouloire).

Association Loi 1901, ses ressources ont été gravement amputées en 2025 par la suppression brutale des subventions régionales.

Or, plus d'un tiers des jeunes accueillis sont mineurs donc plus vulnérables, avec une augmentation de 14 % depuis début 2024 et dans le Gesnois Bilurien, ce sont 221 jeunes accueillis en 2024 dont 7 de Val-de-la-Hune et 100 dans un rayon de 20 km autour.

Dans le budget actuellement en discussion, il est question d'une baisse de 13 % des ressources, mettant en péril toutes ses structures et les protocoles élaborés (mobilité, insertion, ...).

Il sera donc du devoir des élus de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien de soutenir ce service de proximité essentiel à l'accompagnement des jeunes gens les plus fragiles, dans les mois et années à venir.

Informations et renseignements : 02 43 71 70 33



Au Film des Mots
présente

Le 23^e Festival des 24 COURTS

30 janvier
Ciné d'ici

Mulsanne
Cinéma
Séance à 20h

6 février
24 Tout Courts

Le Mans
Les Cinéastes
Séance à 20h

2026

7 février
24 Courts
- 1^{ère} partie -

Bouloire
Epidaure
Séances de
16h à 22h30

8 février
24 Courts
- 2^{ème} partie -

Amage
L'Éolienne
Séances de
10h à 16h30



© Christophe Pinto Infographies - 2025



www.24courts.com

Photo : Film « Wesh Rimbaud » (2024) - Grand Prix du Festival des 24 Courts en 2025 - Comédien : Victor Bonnel - Réalisation et scénario : Dimitri Lucas - Production : Topshot Films.

